

# Rapport d'Activités 2006











# Sommaire

Mot du DG

Structures de l'Office

Chiffres clés

Faits marquants

**Activités commerciales**

**Electrification rurale**

**Activités industrielles**

**La vie des grands projets**

**L'ouverture à l'international**

**Ressources humaines**

**Activités citoyennes**

**Résultats financiers**



L'année 2006 est pour nous une année charnière. A un tournant stratégique, l'Office National d'Electricité doit faire face à de nombreuses contraintes tant sectoriel, que national et international.

Notre défi, reste avant tout «d'Etre au rendez vous du développement», conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI.

## Une année charnière

Aussi, les objectifs que nous nous sommes fixés, visent à concentrer nos efforts sur 4 axes principaux :

- La recherche du kW le moins cher par l'amélioration des performances opérationnelles et l'encouragement de l'investissement privé dans la production d'électricité.
- L'accès universel à l'électricité par l'achèvement de « L'aventure PERG »
- La diversification des sources d'approvisionnement en électricité en visant un dosage adéquat entre différents types de combustibles et leurs origines ainsi que le recours aux énergies renouvelables.
- L'ouverture à l'International pour valoriser le savoir-faire de l'ONE et générer de nouvelles sources de revenus.

Cette nouvelle feuille de route tracée, l'Office entame son plan stratégique dans le but de traverser sans grande difficulté les années difficiles qui se profilent devant nous, tout en construisant un secteur électrique près à une réforme sectorielle efficiente.

Nous devons rappeler que l'année 2006 est marquée par une conjoncture internationale et nationale difficile. Tirée par une croissance de la demande électrique de plus de 8% et devant des retards d'investissements importants, l'Office National de l'Electricité a dû mettre en place un véritable plan d'urgence pour répondre à l'adéquation offre/demande. Sur le court terme, il s'agit de reconfigurer la centrale de Aïn Beni Mathar, d'améliorer la performance des centrales thermiques et hydrauliques existantes à travers un programme de mise à niveau et de lancer des actions sur la demande pour une utilisation rationnelle de l'électricité. A moyen et long terme, l'Office a programmé un plan d'équipement qui devrait lui permettre de renforcer la capacité installée avec plus de 4500 MW supplémentaire.

Sur le plan financier, le contexte énergétique international difficile caractérisé par une flambée des cours des combustibles a entraîné une forte dégradation de la trésorerie de l'Office accusant ainsi un déficit de plus en plus lourd.

En effet, malgré un chiffre d'affaires de 15 milliards en progression annuelle moyenne de 8,5% sur la période 2002-2006, l'ONE affiche un résultat d'exploitation négatif.

Les raisons sont multiples :

- la flambée des prix des combustibles,
- l'impact de la faiblesse de la production, hydroélectrique,
- l'effet cumulé des baisses de tarifs de vente de l'électricité de 1997 à 2004,
- l'amenuisement de la marge dû à l'augmentation du portefeuille clients alimentés en basse tension et particulièrement les clients PERG,
- et le retard pris dans la mise en service des nouvelles unités de production ayant pour conséquence une forte sollicitation des moyens thermiques existants coûteux et une augmentation des coûts d'exploitation et de maintenance.

A cela s'ajoute le poids des engagements de la Caisse de retraite dont l'externalisation devient une priorité.

Notre métier au cœur du développement socio-économique exige de nous des efforts supplémentaires et une gestion responsable du secteur électrique. Pour ce travail de longue haleine, nous comptons sur nos forces vives que sont les hommes et les femmes de l'Office. Des efforts importants qui ont été entrepris durant cette année par nos équipes pour améliorer les performances opérationnelles, doivent se poursuivre. Les premiers résultats sont déjà palpables et ont permis une réduction significative des pertes réseaux. Ils nous confortent sur les orientations que nous nous sommes fixés. Il y a eu également un travail de réflexion original pour améliorer les performances opérationnelles de nos centrales. Nous félicitons les équipes et les encourageons à continuer sur cette voie à travers la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs ONE.



**Younès Maamar,**  
*Directeur Général de l'ONE.*

# Structures de l'Office



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **PRESIDENT**

**Mr. Driss JETTOU**, Premier Ministre

### **ADMINISTRATEURS**

**M. Salaheddine MEZOUAR**, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

**M. Chakib BENMOUSSA**, Ministre de l'Intérieur

**M. Mouloud AIT HADDOU**, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et des Mines

**M. Ahmed BENRIDA**, Directeur de l'emploi au Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité

**M. Ahmed IBRAHIMI**, Directeur de la Programmation au Département de la Prévision Economique et du Plan

**M. Hassan BADRAOUI**, Directeur de la Recherche et de la Planification de l'Eau au Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement

**M. Abdeltif LOUDIY**, Secrétaire Général des Finances au Ministère des Finances et de la Privatisation

**M. Abou Bekr Seddik EL GUEDDARI**, Directeur de l'Administration du Génie Rural au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural



# COMITE DE DIRECTION

## **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Mr. Younès MAAMAR

## **DIRECTEURS**

**M. Abdelrhani BAAKIL**, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Réseaux

**M. Mustapha KARIM**, Directeur du Pôle Supports

**M. Abdellah MOATI**, Directeur Etudes et Maintenance et Directeur par Intérim du Pôle Production

**M. Mohammedi ALLACH**, Directeur financier et Directeur par Intérim du Pôle Finance et Commercial

**M. Zouhair MOUHDI**, Directeur Projets et Directeur par Intérim du Pôle Développement

**M. Mohamed FADILI**, Directeur Stratégie et Planification

**M. Ahmed RAHMOUNI**, Directeur Chef du Cabinet Du Directeur Général

**M. Abdesslam BOUDLAL**, Directeur Membre du Cabinet du Directeur général

**Mme Fatima EL KHARBILI**, Directeur de la Communication

# Chiffres clés

Ventes d'énergie	: 19 258 GWh (+9,2%)
	: 13,8 Milliards DH
Nombre de clients à fin 2006	: 3 286 915 (+10,8%)
Energie nette appelée	: 21 104,6 GWh
Puissance installée	: 5 232 MW
Production nationale d'énergie électrique	: 19 822,3 GWh
Effectif à fin 2006	: 8 873

## Production d'énergie électrique

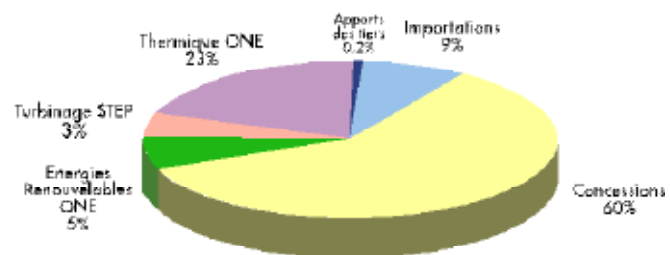
Thermique	: 18.053,8 GWh
Hydraulique	: 982,8 GWh
STEP	: 602,5 GWh
Eolienne	: 183,2 GWh

Solde des échanges avec l'Espagne : 2001,8 GWh

## Evolution de la Puissance installée

Thermique	: 3.449 MW
Hydraulique	: 1.265 MW
Eolien	: 54 MW

## Couverture de l'énergie injectée





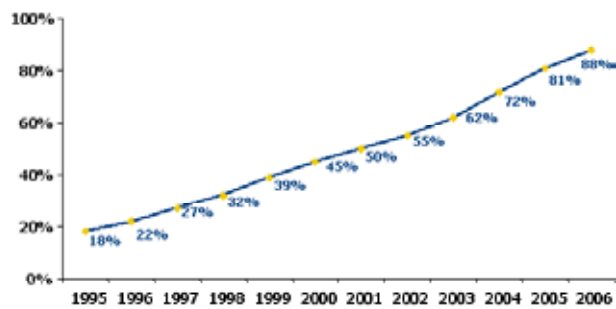
### Répartition de la production à partir des énergies renouvelables

Hydraulique : 1.585,3 GWh  
 Eolien : 183,2 GWh

### Nombre de villages et de foyers électifiés dans le cadre du PERG en 2006

Villages : 4 741  
 Foyers : 178 286

### Evolution du Taux d'Electrification Rurale



# Faits Marquants de l'année 2006



## 15 JANVIER

Nomination par Sa Majesté le Roi Mohammed VI de M. Younes MAAMAR comme Directeur Général de l'ONE



## AVRIL

Constitution des groupes de travail pour l'élaboration de la stratégie de l'ONE

### 12 Avril

Mise en service de la nouvelle ligne à 225 kV n° 25-112 Chichaoua-Agadir

### 23 Avril

Mise en service du nouveau poste source Taghazoute 60/22 kV



## JUIN

### 04 Juin

Mise en service du nouveau poste 225/60 kV de Taza.

### 20 Juin

Mise en marche semi-industrielle de la deuxième Interconnexion électrique Maroc Espagne.



## JUILLET

### 10 Juillet

Sa Majesté le Roi Mohammed VI inaugure un important projet d'électrification rurale dans la province d'Al Hoceïma et s'enquiert d'autres projets dans la région.



### 16 Juillet

Tenue de la Commission Interministérielle pour la validation du plan d'action offre-demande de l'ONE par le Premier Ministre.

### 21 & 22 Juillet

Tenue de la première Business Review qui a réuni plus de 100 cadres ONE à Ouarzazate pour présenter les projets de l'Office.



**23 Juillet**

Mise en service du poste 400/225 kV de Oualili.



**AOUT**

**06 Août**

Mise en service du poste 225/60/22 kV de Settat



**SEPTEMBRE**

**15 et 16 Septembre**

L'ONE organise le séminaire sur le secteur de la distribution d'électricité au Maroc qui a réuni l'ensemble des distributeurs.

**28 Septembre**

Lancement de l'offre Energipro qui vise à promouvoir les autoproducteurs à partir des énergies renouvelables.



**OCTOBRE**

**19 Octobre**

Opération de premier secours de 2 MVA aux quartiers de la ville de Nouadhibou en Mauritanie



**NOVEMBRE**

**03 Novembre**

L'ONE met en place un programme d'assistance technique à la Sierra Léone pour la réhabilitation de l'alimentation électrique de la ville de FreeTown.

**10 & 11 Novembre**

Tenue de la 2ème business review à Laayoune

**12 & 13 Novembre**

Installation de 7 MVA à la ville de Nouadhibou en Mauritanie



**DECEMBRE**

**16 Décembre**

Le Président de la Banque Africaine de Développement visite le site de l'interconnexion Maroc-Espagne à Firdoua

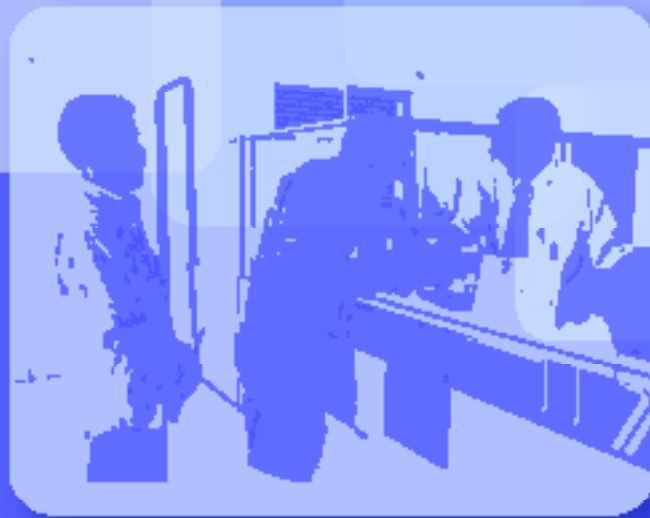
**24 Décembre**

Mise en service de l'éclairage public à Freetown, capitale de la Sierra Léone





# Activités Commerciales



## FORTE CROISSANCE DES VENTES

Les ventes d'électricité ont connu au courant de l'année 2006 une croissance de 9,2% par rapport à 2005. Cette hausse s'explique par une augmentation des abonnés principalement basse tension. Le nombre de nouveaux abonnés moyenne tension et basse tension s'est élevé à 319.931 durant cette année portant ainsi le nombre des clients à près de 3,3 millions, soit une évolution de 10,8% par rapport à 2005.

L'année 2006 a enregistré de nouveaux clients tels que la SAMIR et la sous station de l'ONCF à Zenata.

Les ventes d'électricité se sont élevées à 19.257 GWh en 2006. Sur ce volume de vente, les distributeurs publics et privés ont réalisé 46,4%. Quant à l'ONE, les ventes aux clients grands comptes ont représentées 16,4% du total et les autres ventes directes 37,2%.

### Ventes par type de clients

	Ventes (MWh)		Variation 06/05	Quote-part
	2005	2006		
<b>Clients Grands Comptes</b>	2 700 241	3 156 932	16,9%	16,4%
<b>Distribution ONE</b>	6 453 606	7 169 119	11,1%	37,2%
<b>Autres distributeurs</b>	8 474 912	8 931 631	5,4%	46,4%
<b>Total</b>	<b>17 628 759</b>	<b>19 257 682</b>	<b>9,2%</b>	<b>100,0%</b>







## CLIENTS GRANDS COMPTES

En 2006, les ventes aux clients grands comptes alimentés en haute et très haute tension ont atteint 3157 GWh, soit une évolution de 16,9% par rapport à 2005. Cette hausse est due essentiellement aux secteurs de la transformation et de la production. Ce dernier a enregistré une hausse de 107% grâce au démarrage de la nouvelle aciérie de SONASID. Quant aux segments les plus importants en terme de consommation d'électricité, c'est le secteur du Bâtiment qui arrive en tête avec une part de près de 32%, suivi du secteur des Mines avec 23,7% suivi de celui de la production avec 14,2%.

### Ventes ventilées par secteur

	Ventes (MWh)		Variation 06/05	Quote- part
	2005	2006		
<b>Bâtiment</b>	921 288	1 002 315	8,8%	31,7%
<b>Mines</b>	731 109	749 052	2,5%	23,7%
<b>Production</b>	215 883	446 880	107,0%	14,2%
<b>Chimie</b>	314 943	380 022	20,7%	12,0%
<b>Transport</b>	245 214	245 850	0,3%	7,8%
<b>Electricité et eau</b>	132 034	124 539	-5,7%	3,9%
<b>Autres</b>	139 770	208 274	49,0%	6,6%
<b>Total</b>	<b>2 700 241</b>	<b>3 156 932</b>	<b>16,9%</b>	<b>100,0%</b>

## CLIENTS MT ET BT DIRECTS

Les ventes directes d'électricité aux clients Moyenne Tension et Basse Tension ont affiché une croissance de plus de 11% en 2006 avec un volume de 7169 GWh.

Les taux d'évolution les plus importants ont été réalisés par le secteur administratif avec 17,2% et le résidentiel 14,1%. Le tertiaire et l'industrie, quant à eux, ont enregistré respectivement 11% et 10,5% d'évolution.

### Nombre de clients par usage

USAGES	2005	2006	VARIATION
Ménages	2 564 489	2 857 459	11,4%
Eclairage patenté	309 342	327 834	6,0%
Eclairage administratif	29 037	31 000	6,8%
Eclairage public	14 186	15 970	12,6%
Force motrice agricole	10 121	12 517	23,7%
Force motrice industrielle	27 593	29 155	5,7%
<b>Total clients BT</b>	<b>2 954 768</b>	<b>3 273 935</b>	<b>10,8%</b>

Les ventes aux clients Moyenne Tension ont représenté 3.342 GWh, soit 17,3% des ventes globales et 46,6% des ventes de l'ONE distribution. En terme de croissance, l'évolution est de 7% par rapport à 2005.

Les ventes aux clients Basse Tension ont atteint environ 3.827 GWh, soit une hausse de 15% en 2006. Elles représentent ainsi 20% des ventes totales de l'ONE.

Avec 319 167 nouveaux clients enregistrés durant cette année, dont 292.970 ménages, la clientèle Basse

Tension de l'Office a atteint le nombre de 3.273 935, soit 10,8 % de plus que l'année 2005. Cette progression s'explique par l'augmentation du nombre de clients PERG qui a connu une hausse de 202 581 nouveaux clients.

Grâce aux efforts de généralisation de l'électrification entrepris par l'Office National de l'Electricité dans le cadre du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) lancé en 1996, les clients PERG représentent 32% des clients BT de l'ONE contre 28,6 % en 2005.

### Nombre de clients par secteur

	MWh		Variation 06/05	Quote-part
	2005	2006		
Résidentiel	2 316 443	2 643 992	14,1%	36,9%
Industrie	1 737 221	1 920 069	10,5%	26,8%
Agriculture	1 088 604	1 112 967	2,2%	15,5%
Tertiaire	726 551	806 746	11,0%	11,3%
Administratif	584 787	685 345	17,2%	9,6%
<b>Total</b>	<b>6 453 606</b>	<b>7 169 119</b>	<b>11,1%</b>	<b>100,0%</b>



## CLIENTS DISTRIBUTEURS

Les ventes d'énergie aux 11 distributeurs ont atteint plus de 8.931 GWh, soit 46,3% des ventes globales de l'ONE. Elles ont connu une augmentation de 5,4% par rapport à 2005. La LYDEC a réalisé 39,6% des ventes des distributeurs, la REDAL 16,9%, AMENDIS TANGER 9,4% et RADEEMA 8,4%. \*

### Ventes aux clients distributeurs

Distributeurs	MWh		Variation	Quote-part
	2005	2006		
LYDEC	3 438 709	3 540 782	3,0%	39,6%
REDAL	1 416 756	1 512 839	6,8%	16,9%
AMENDIS TANGER	759 690	836 145	10,1%	9,4%
RADEEMA	697 600	747 229	7,1%	8,4%
RADEEF	588 901	610 068	3,6%	6,8%
RADEEM	372 810	397 572	6,6%	4,5%
AMENDIS TETOUAN	369 424	394 312	6,7%	4,4%
RAK	309 309	343 363	11,0%	3,8%
RADEEJ	213 632	226 738	6,1%	2,5%
RADEEL	166 369	173 791	4,5%	1,9%
RADES	141 712	148 792	5,0%	1,7%
<b>TOTAL</b>	<b>8 474 912</b>	<b>8 931 631</b>	<b>5,4%</b>	<b>100,0%</b>

# L'ONE, UNE ENTREPRISE À L'ÉCOUTE DE SES CLIENTS

Depuis l'assistance, l'information jusqu'à la promotion de nouveaux services, tout est mis en œuvre pour augmenter le niveau de satisfaction d'une clientèle devenue de plus en plus exigeante.

En effet, l'ONE met en place un certain nombre d'actions qui visent l'amélioration de la satisfaction et des relations clients en général.

L'Office mesure périodiquement la qualité de service, évalue la qualité des prestations offertes, et identifie les attentes et besoins des clients à travers une enquête de satisfaction concernant toutes les catégories de clientèle.

## Tarifification adaptée

### Un nouveau système de tarification pour l'optimisation de la facture

Dans le cadre de sa politique tarifaire, l'Office National de l'Électricité propose une nouvelle tarification à trois postes horaires au profit des clients moyenne tension. Cette nouvelle offre permet, d'une part, une meilleure optimisation de la facture pour les clients industriels et d'autre part, l'optimisation de notre système électrique.

Trois versions horaires sont ainsi proposées : «Longue utilisation», « Moyenne utilisation » et

«Courte utilisation» avec la possibilité d'une souscription de puissance par poste horaire permettant la modulation de puissance.

### Nouvelle tarification optionnelle Moyenne Tension

Une tarification optionnelle a été mise en place pour les clients MT dont la puissance souscrite est supérieure à 500 kVA. Cette nouvelle tarification, en se basant sur les mêmes principes que la tarification optionnelle THT/HT (options tarifaires et souscription de puissances par poste horaire), permettra de réduire la facture du client et de maîtriser la demande.

### Ajustement des tarifs de vente de l'électricité

Pour compenser partiellement les impacts négatifs des augmentations importantes des prix de combustibles, l'ajustement tarifaire opéré a été de :

- 5 cDH/kWh pour les clients THT-HT et MT à partir de février 2006 ;
- 7% pour les clients BT à partir de juillet 2006.





## Amélioration du service client

### Gestion de la file d'attente

La généralisation du système de gestion de la file d'attente s'est poursuivie en 2006 par la mise en place de dispositifs au niveau des régions suivantes :

- **Casablanca** : Mediouna, Sidi Maarouf, Dar Bouazza, Bouskoura, Lissasfa, Tit Mellil, Demnate, Benslimane, Zemamra, Sidi Bennour, Souk Sebt, Beni Mellal, Kasba Tadla, Fkih Ben Salah, Settat, Berrechid, Khouribga et Oued Zem,
- **Kénitra** : Allal Tazi, Souk Larbaa, Sidi Yahya, Khemisset, Tifelt, Sidi Kacem, Ouezzane, Belksiri, Chefchaouen, Tétouan et Tanger,
- **Oujda** : Béni Nsar, Zaio, Zeghanghane, El Aaroui, Saidia, Ahfir, Aklim, Taourirt, El aioun, Bouarfa et Jerada, Sidi Ziane, Nador, Berkane et Mont Aruit ;

### Externalisation du règlement des factures et des recharges Nour

Dans le but d'améliorer la qualité de services tout en diminuant les charges de gestion, l'ONE a lancé un programme d'externalisation de certaines prestations dont la mise en place d'un réseau de points d'encaissements externes plus proches des clients et capables d'assurer cette prestation dans les meilleures conditions de qualité.

A fin décembre 2006, 28 points de ventes externes et 99 points d'encaissements externes étaient opérationnels sur tout le Royaume.

### Mesure de la qualité de l'alimentation électrique :

Il s'agit de la mesure et de l'analyse des paramètres du réseau aux points de livraison à la clientèle grand compte ainsi que l'assistance technique aux clients alimentés en THT et HT. Depuis le début de ce programme en 2003, 19 points de livraison ont bénéficié de ce service dont 5 en 2005.



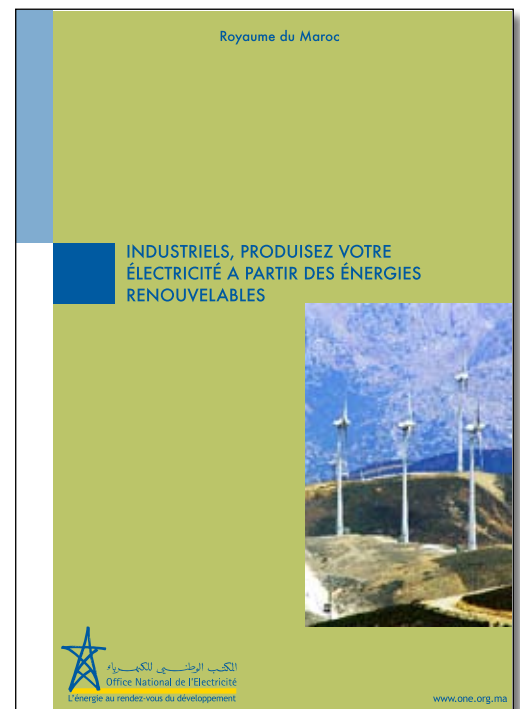
## NOUVELLE OFFRE POUR LES INDUSTRIELS

L'ONE lance fin septembre 2006 une offre de service destinée aux industriels intéressés par l'auto production à partir des énergies renouvelables. Cette offre comprend deux volets :

- Assurer le transit sur le réseau national électrique Haute Tension de toute énergie produite à partir d'énergies renouvelables des points de production vers les points de consommation.

Le service ainsi rendu sera offert moyennant une rémunération incitative forfaitaire de 8 cDh /kWh (HT) en moyenne. Cette rémunération sera ramenée à un niveau préférentiel de 6 cDh /kWh (HT) en moyenne pour toute énergie transportée avant le 31 décembre 2011.

- L'excédent produit et non consommé par les autoproducteurs sera racheté moyennant une rémunération augmentée de 20% par rapport à celle actuellement en vigueur.



Brochure réalisée dans le cadre de la nouvelle offre





### «Term Sheet»

#### ONE - Ciments du Maroc

L'Office National de l'Electricité et Ciments du Maroc, filiale d'ITALCEMENTI GROUP, ont signé le 30 Octobre 2006, une convention entrant dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables au MAROC.

Il s'agit de la construction par Ciments du Maroc à LAAYOUNE, d'un parc éolien d'une puissance de 10MW, extensible jusqu'aux limites autorisées par la réglementation applicable.

Ce parc éolien alimentera en priorité son usine située à LAAYOUNE (INDUSAHA). L'excédent d'énergie produite et non consommée sur place, par INDUSAHA, sera injecté dans le réseau ONE qui se chargera selon les cas de sa consommation ou de son transport vers les autres sites de consommation de Ciments du Maroc (cimenteries d'Agadir, Marrakech et Safi) alimentés en haute tension.

Le service rendu par l'ONE sera offert moyennant un droit de timbre sur le transport.

## SYSTÈME D'INFORMATION

Durant l'année 2006, plusieurs projets d'extension et d'optimisation du système d'information de l'Office ont été réalisés, notamment :

- La migration des systèmes SAP vers la plateforme UNIX,
- La mise en production d'états de reporting décisionnel,
- La mise en œuvre du système de gestion commerciale (projet SIRIUS),
- La modernisation et valorisation du réseau de télécommunication,
- L'expérimentation de la technologie des « Courants Porteurs en Lignes ».



## Maîtriser la demande

### Programme ECOSOL

En vue de mieux maîtriser la demande, l'ONE participe au programme ECOSOL, lancée en juin 2006 et qui vise la promotion des chauffe-eau solaires collectifs dans le secteur hôtelier marocain au niveau des zones d'action de l'ONE, notamment à Agadir, Ouarzazate et Marrakech. Un fonds d'un million de dollars mis à la disposition du programme par le Ministère Italien de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, servira à subventionner les taux d'intérêts pour les crédits à l'investissement en chauffe-eau solaires.





# Electrification rurale

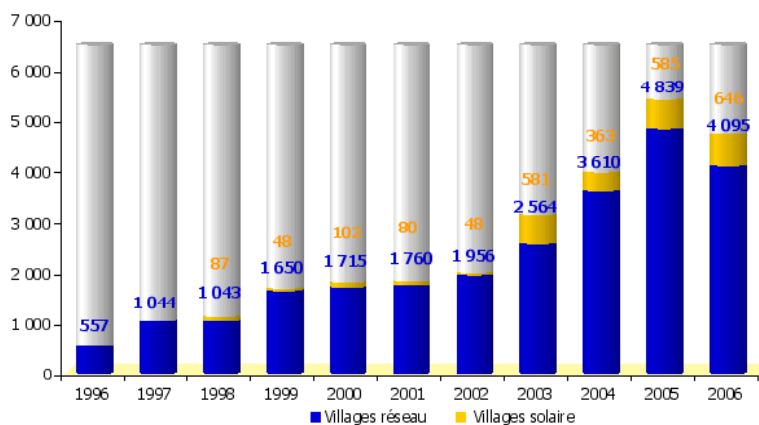


## L'AVENTURE PERG SE POURSUIT

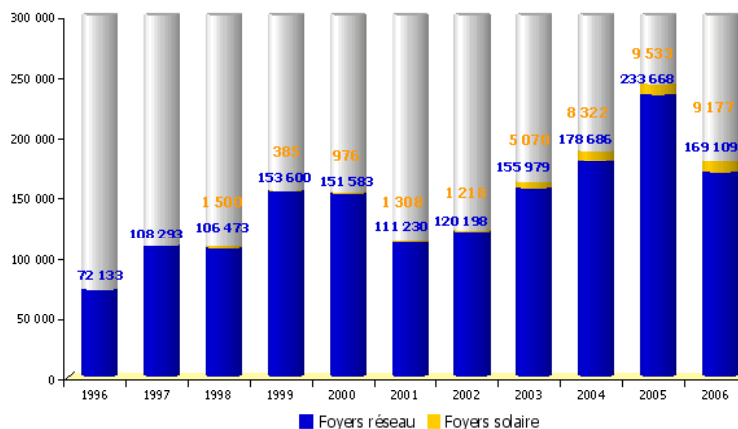
Le Programme d'Électrification Rural Global a permis en 2006 l'électrification de 4 095 villages par réseaux interconnectés et 646 villages par kits photovoltaïques, permettant à 178.286 foyers de bénéficier de l'électricité dont 9 177 foyers par kits photovoltaïques. L'accroissement en nombre de village est notable ainsi qu'en nombre de foyers.

A fin 2006, ce sont 27.373 villages ruraux qui ont été réalisés au titre de PERG depuis son lancement en 1996, ce qui correspond à l'électrification de près de 1,6 million de foyers.

### Réalisations PERG en terme de villages (1996 - 2006)



### Réalisations PERG en terme de foyers (1996 - 2006)





## Les énergies renouvelables au service de l'électrification

Durant l'année 2006, 9.177 foyers, répartis dans 646 villages, ont été équipés par kits photovoltaïques individuels, soit 70,6% de l'objectif fixé pour cette année (13 000 foyers).

A fin 2006, le cumul des réalisations par kits photovoltaïques a atteint 37.489 foyers répartis dans 2 540 villages, en évolution de 32,4% en terme de foyers et de 34,1% en terme de villages par rapport à fin 2005, sur un potentiel global engagé dans les marchés notifiés de 1 14 453 foyers.

## De nouvelles infrastructures

A fin 2006, les infrastructures électriques réalisées pour rendre possible l'électrification ont consisté en 4 723 Km de ligne MT, 11 739 Km de ligne BT, et 2 454 postes de transformation pour une puissance installée d'environ 146 MVA.

Depuis le début du PERG, 29 755 Km de ligne MT, 77 577 Km de ligne BT et 14 856 postes de transformation pour une puissance de 1 084 MVA ont été réalisés.

## Synthèse des infrastructures réalisées depuis 1996

Année	Lignes MT (km)	Lignes BT (km)	Postes de Transformation	Puissance (MVA)
1996	1 471	2 136	449	43
1997	2 218	3 289	669	60
1998	1 154	3 587	674	64
1999	1 740	5 804	1 034	91
2000	1 737	6 200	1 070	91
2001	2 154	5 411	1 023	74
2002	2 608	6 419	1 275	89
2003	2 924	7 608	1 496	110
2004	3 683	10 332	1 911	133
2005 (*)	5 343	15 052	2 801	183
2006 (*)	4 723	11 739	2 454	146
<b>Total</b>	<b>29 755</b>	<b>77 577</b>	<b>14 856</b>	<b>1 084</b>

(\*) Situation provisoire

## Le projet kits photovoltaïques de l'ONE enregistré dans le portefeuille MDP Marocain

Le projet relatif aux kits photovoltaïques destinés à l'électrification rurale décentralisée a été enregistré, le 27 Avril 2006, auprès du Conseil Exécutif du MDP relevant de l'UNFCCC (United Nations Framework on Climate Change).

Ce projet qui consiste à mettre en place 105 000 kits photovoltaïques individuels, dans le cadre du Programme d'Electrification Rurale Global permet d'éviter l'émission dans l'atmosphère de 38600 tonnes de CO2 par an.

Il s'agit du deuxième projet MDP, après celui du parc éolien d'Essaouira, pris en compte dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre.

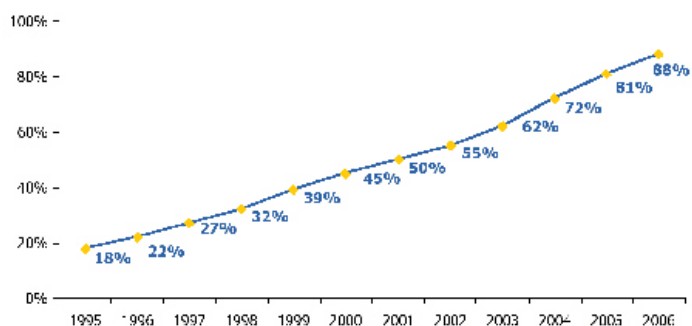
Rappelons que ces deux projets MDP viennent concrétiser les engagements pris par le Maroc dans le cadre du Protocole de Kyoto, ratifié en 2002 et conforter les choix de l'ONE adoptés dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables et du développement durable.



## Amélioration du taux d'électrification rurale

A fin 2006, le taux d'électrification rurale global du Royaume, toutes techniques d'électrifications confondues, est de 88% contre 81% à fin 2005.

### Evolution du Taux d'électrification rurale



### Taux d'électrification rurale (TER) par région

Région	TER à fin 2006
Laâyoune - Boujdour - Sakia El Hamra	99 %
Oued Eddahab - Lagouira	99 %
Guélmim - Essmara	99 %
Fès - Boulemane	96 %
Gharb - Chrarda - H'cine	93 %
Souss - Massa - Darâa	95 %
L'oriental	90 %
Doukala - Abda	90 %
Meknès - Tafilalt	89 %
Tanger - Tétouan	86 %
Marrakech - Tensift - Al Haouz	87 %
Tadla - Azilal	85 %
Chaouïa - Ouardigha	85 %
Taza - Al Hoceïma - Taounate	81 %
Le Grand Casablanca	71 %
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	47 %
<b>Total</b>	<b>88%</b>





## Après le PERG, le Plan VER

### Plan de Valorisation de l'Électrification Rurale

A la veille de l'achèvement du PERG et partant du constat que le réseau rural a été fortement dominé par des usages domestiques, l'ONE lance le Plan de Valorisation de l'Électrification Rurale-Plan VER. Ce Plan constitue sa transition naturelle vers des usages à forte valeur ajoutée. Son ambition est de permettre au monde rural de tirer avantage de l'extension du réseau afin de contribuer à son développement socio-économique. Il s'articule autour de trois axes :

- valorisation de l'actif;
- valorisation des services;
- valorisation de l'expérience.

Les objectifs que l'ONE vise à travers le Plan VER sont :

- d'identifier et de développer des activités économiques autour du réseau notamment dans le domaine agricole ;
- de contribuer au développement de projets à vocation nationale et régionale (irrigation, froid industriel, séchage, etc.) ;
- de développer l'utilisation du réseau comme support pour des services autres que le transport d'énergie (télécommunications, etc.) ;
- de développer et d'améliorer les services à la clientèle rurale ;
- de monter des projets dans le cadre de l'INDH ;
- de faciliter l'accès à l'électricité aux foyers démunis ;
- de partager et de valoriser l'expérience acquise dans le PERG.

Au cours du deuxième semestre 2006 où le projet a été lancé, les actions suivantes ont été réalisées :

- Définition de la structure et identification ressources du projet ;
- Elaboration d'un plan d'actions détaillé ;
- analyse des études et initiatives ONE dans le cadre de la promotion des activités génératrices de revenus dans le milieu rural ;
- Recensement et évaluation des activités génératrices de revenus induites par le PERG ;
- Identification de quelques programmes sectoriels de

développement rural ;

- Identification et examen de projets pilotes ;
- Contacts avec des organismes engagés dans le développement rural et première identification des domaines de coopération : les départements ministériels impliqués dans le développement rural, Agence de développement social, Crédit Agricole... .
- Sélection d'un premier projet pilote que l'ONE a décidé de soutenir dans le cadre du plan VER, dans la province de Khemisset, Le projet, porté par la coopérative Annajah des handicapés, concerne la construction d'un local destiné à la collecte et la conservation du lait. Le montant de l'investissement hors composante électrique est de 960 000 DH. Il est soutenu par l'INDH à hauteur de 400 000 DH et par d'autres donateurs. Ce projet présente un caractère socio-économique (bénéficiaire à 62 familles et créera 10 emplois directs) en même temps qu'il est générateur de valeur pour l'ONE.

### L'ONE signe des conventions de prêts avec:

#### la BID...

L'Office National de l'Électricité (ONE) et la Banque Islamique de développement (BID) ont signé, le mardi 18 avril 2006 deux contrats pour le financement d'un projet d'électrification rurale s'inscrivant dans le cadre de la quatrième tranche du Programme d'Électrification Rurale Global, PERG. Il s'agit de deux prêts de financement pour un montant global de 56,35 millions de USD destinés à l'électrification de 1 127 villages répartis dans 13 provinces du pays.

#### L'AFD...

L'ONE et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé, le jeudi 27 juillet 2006 une convention de prêt pour le financement d'un projet d'électrification rurale s'inscrivant dans le cadre de la quatrième tranche du PERG (phase 2).

En vertu de cette convention, l'AFD octroie à l'ONE un prêt de 45 millions d'Euros (500 millions de Dirhams) pour l'électrification de 1 321 villages répartis sur les provinces d'El Jadida, Chtouka Aït Baha, Settat, Taza, Taounate, Tiznit, Sidi Youssef Ben Ali, Sefrou. Le nombre de foyers bénéficiaires est de 56 000 ce qui correspond à près de 363 000 habitants.

#### ...Et la BEI

L'ONE et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont signé, le jeudi 14 décembre 2006 un contrat de prêt pour le financement d'un projet d'électrification rurale s'inscrivant dans le cadre de la quatrième tranche du PERG (phase 2).

La BEI octroie un prêt de 170 millions d'Euros, dont 100 millions d'euros pour l'électrification de 2596 villages répartis sur 51 provinces du Royaume. Le nombre de foyers bénéficiaires est de 1 115 833 ce qui correspond à 708 120 habitants.



# Activités industrielles



# LE POINT SUR L'OFFRE ÉLECTRIQUE

En 2006, la production totale des centrales ONE totalise 6 663,3 GWh, permettant ainsi de satisfaire 31,6% de la demande d'énergie. Elle a enregistré une baisse de 4% par rapport à l'année 2005. La production thermique ONE a contribué pour 24% de l'appel d'énergie avec une offre électrique de 5.068,8 GWh, en baisse de 8,1% par rapport à 2005.

En 2006, la production hydraulique a atteint 1.585,3 GWh contre 1.411,8 GWh l'année précédente. La production de la STEP d'Afouer a enregistré une hausse de 34,7% par rapport à 2005 pour atteindre 602,5 GWh.

Quant à la production éolienne du parc ONE, elle est de 9,2 GWh contre 15,4 GWh en 2005.

Ainsi pour satisfaire une énergie électrique en croissance de plus de 8,1% à 21.104,6 GWh, la production nationale a été mise à contribution pour 19822 GWh et le reliquat provient des échanges principalement avec l'Espagne.

En 2006, la puissance installée est de 5 236 MW.

A cela s'ajoute le doublement de la capacité de l'Interconnexion avec l'Espagne qui est passée de 700 à 1400 MW en juin 2006.

Puissance installée en MW

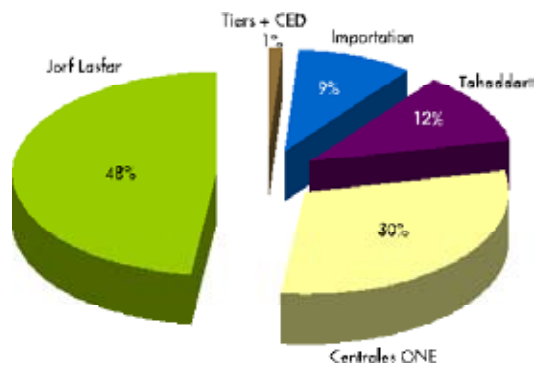
Unités de production	Puissance installée
26 usines hydrauliques	1 265
Station de Transfert d'Énergie d'Afouer	464
5 centrales thermiques à vapeur	2 385
• charbon	1 785
• fioul	600
Centrales turbines à gaz	615
Cycle combiné de Tahaddart	384
Thermique diesel	69
Total thermique	3 469
Eolien ( ONE et CED )	54
<b>Total ONE</b>	<b>5 236</b>



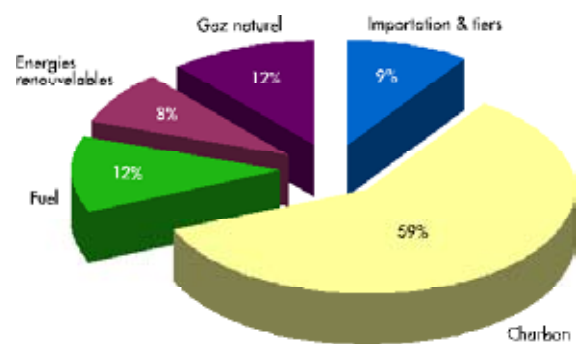




Répartition de l'offre par sources

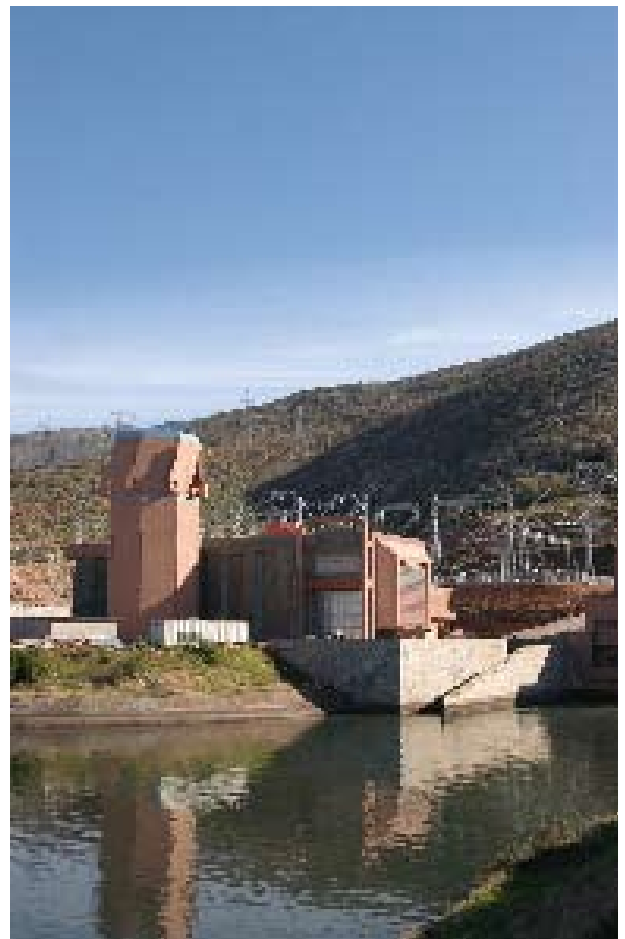


Répartition de l'offre par nature de combustible



Le bilan détaillé de la satisfaction de la demande d'énergie en 2006

	Production en GWh		Variation %
	2005	2006	
<b>ENERGIE APPELEE NETTE</b>	<b>19 518</b>	<b>21 105</b>	<b>8,1%</b>
<b>PRODUCTION HYDRAULIQUE</b>	<b>1 412</b>	<b>1 585</b>	<b>12,3%</b>
Dont turbinage STEP	447,3	602,5	34,7%
<b>PRODUCTION THERMIQUE</b>	<b>17 500</b>	<b>18 009</b>	<b>2,9%</b>
<b>CHARBON</b>	12 731	12 902	1,3%
• JLEC	10 028	10 473	4,4%
• C.T. Mohammedia	1 641	1 560	-4,9%
• C.T. Jérada	1 062	869	-18,1%
<b>FUEL-OIL</b>	<b>2 766</b>	<b>2 595,2</b>	<b>-6,2%</b>
• C.T.Mohammedia	1 248	1 317	5,6%
• C.T.Kénitra	1 100	809	-26,5%
• Turbines à gaz + Laâyoune	419	470	21,1%
<b>GAZ NATUREL ( CC TAHADDART )</b>	<b>2 003</b>	<b>2 512</b>	<b>25,4%</b>
<b>PRODUCTION EOLIENNE</b>	<b>206</b>	<b>183</b>	<b>-11,2%</b>
Pompage de la STEP	-496	-728	46,8%
<b>ECHANGES</b>	<b>814</b>	<b>2 027</b>	<b>149,1%</b>
<b>TIERS NATIONAUX</b>	<b>86</b>	<b>40</b>	<b>-53,8%</b>
<b>USINES AUTONOMES</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>12,2%</b>
<b>AUXILLIAIRES ET COMPENSATEURS</b>	<b>-43</b>	<b>-55,9</b>	<b>30,6%</b>



## Parc de production concessionnelle

La production des centrales en concession a permis de satisfaire 62,4% de la demande en produisant, en 2006, 13.159 GWh répartis comme suit :

- **JLEC** (Charbon) : 10.472,7 GWh,
- **EET** (Gaz naturel) : 2.512,3 GWh,
- **CED** (Eolien) : 174 GWh.

## AMÉLIORATION DES PERFORMANCES

Pour faire face à une forte croissance de la demande conjuguée à des retards importants d'investissement, l'ONE a lancé un vaste plan d'amélioration des performances de ces ouvrages industrielles.

Au niveau des ouvrages de production, les actions entreprises ont consisté à effectuer :

- Un Audit technique des unités de production par un expert international,
- Réhabiliter des tranches à charbon de la Centrale Thermique de Mohammedia,
- Rénover des chaudières et systèmes d'adduction d'eau de la Centrale Thermique de Jerada,
- Transférer les TG Tan Tan à Laayoune,
- Réaliser un programme de révision générale des unités ayant cumulé les heures de marche requises,
- Réparer des avaries et l'amélioration

de la gestion du programme de maintenance pour la maîtrise de l'impact de la qualité du fuel lourd sur les chaudières et circuits des gaz.

Au niveau des ouvrages réseaux, les actions entreprises visent à améliorer les pertes. Ainsi, le taux de perte est passé de 9,65% en 2005 à 8,74% en 2006 permettant un gain de 200 GWh et 130 MDH). Pour le réseau de transport les pertes représentaient, à fin 2006, 4,7% de l'énergie injectée dans le réseau interconnecté contre 5,3% en 2005, soit une baisse de 11,3%.

## Equipement du réseau de transport

### Renforcement des Interconnexions

Ces projets visent l'augmentation de la capacité de transit et d'interconnexion entre le Maroc et l'Algérie, le doublement de celle du Maroc avec l'Espagne. Certains des travaux d'extension des lignes 400 kV, 225 kV et 60 kV et la mise en place d'une dorsale 400 kV s'étendant entre les postes frontaliers avec l'Espagne et l'Algérie se poursuivront en 2007.

### Projet de renouvellement du Dispatching National

Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité de cet outil névralgique, il a été décidé de renouveler les équipements. Le projet consiste en la réalisation d'un Dispatching National à Casablanca et d'un Dispatching de Repli à Tit Mellil ; le remplacement des équipements d'acquisition et de restitution des informations installées dans les ouvrages Transport; et la construction d'un bâtiment à Tit Mellil pour





abriter les équipements du Dispatching de Repli.

L'installation des équipements dans les postes est entamée depuis juin 2006.

Certification ISO 9001: 2000

A l'issue de certifications de Divisions régionales Transport, un Système de Management de la Qualité a été mis en place à la Division Mouvements d'Energie, qui a été certifiée ISO 9001 version 2000 par le Groupement AFAQ/AFNOR en avril 2006, pour des activités de Gestion du Réseau Electrique du Transport Marocain à Haute et Très Haute Tension (de 60 à 400 kV) et des interconnexions avec les réseaux étrangers.

## Réseau de distribution

Le plan d'action portant sur l'amélioration des performances du réseau de distribution et de la qualité de service rendu à sa clientèle s'est articulé autour de 3 principaux axes d'amélioration : l'automatisation de l'exploitation et renforcement de la sélectivité du réseau ; l'amélioration de la structure du réseau et de la qualité de ses composantes ; et le renforcement de la politique de maintenance préventive.

Les actions réalisées en 2006 ont concerné l'aménagement de postes sources et des postes MT/BT.

### Equipement en lignes et postes

		2005	2006	Variation
Longueur de lignes (km)	Lignes MT	47079	51 842	8,9%
	Lignes BT	133542	144 862	2,9%
Nombre de postes	ONE	19195	22 556	20,4%
	Clients	11195	13 146	17,19%

## Un système électrique sécurisé

L'incident du 4 Novembre 2006 a mis à l'épreuve de façon satisfaisante le Système de Protection du Réseau National Opérationnel. Suite aux perturbations sur le réseau électrique européen entraînant des ruptures d'alimentation sur tout le continent européen, notamment en Allemagne, France et Espagne, l'ONE a enclenché le PSE.

Le Plan de Préservation du Système Electrique (PSE), mis en place en juillet 2006 par l'Office National de l'Electricité, suite aux importantes vagues de chaleurs qu'a connu l'Europe, a été automatiquement enclenché. Il a permis de contenir les ruptures d'alimentation sur le territoire national et de rétablir l'équilibre offre/demande dans un espace de 4 à 30 minutes selon les régions du pays.

## Amélioration de la performance opérationnelle et de la gestion du parc existant

- Refonte du Programme de Réhabilitation des 2x150MW de Mohammedia
- Audit technique des centrales ONE
- Aménagement de l'hydraulique
- Performances Réseaux (Pertes)





# La vie des grands projets



## DES PROJETS STRATÉGIQUES

La satisfaction d'une demande en énergie, de plus en plus croissante, impose à l'ONE une accélération des programmes d'investissement dans la production, le transport et la distribution de l'électricité. C'est dans ce sens que l'ONE développe un portefeuille de sites nécessaires à la réalisation de futures centrales de production.

### INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION

#### Parc Eolien d'Essaouira

Le projet du parc éolien d'Essaouira est prévu pour mis en service en 2007.

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de ce projet d'implantation d'un parc de 60 MW à Cap Sim dont on vient d'achever l'installation du chantier. Les pistes internes ont été ouvertes, à hauteur de 71%, pour l'accès aux aérogénérateurs. La configuration du réseau MT, des plans d'architecture des bâtiments de contrôle et du poste HT/MT a été validée. L'année 2006 a connu aussi la réalisation de 91% des sondages géotechniques d'une profondeur de 15 m pour la détermination de la coupe lithologique du site.

#### Complexe hydraulique de Tanafnit El Borj (projet de 40 MW)

L'Office Nationale de l'Electricité lance la réalisation du complexe hydroélectrique de Tanafnit El Borj sur l'oued Oum Er Rbia dans la province de Khénifra, en vue de mobiliser les ressources énergétiques nationales et de renforcer son parc de

production hydraulique.

Ce projet utilise l'énergie hydraulique, une source d'énergie propre par excellence appuyant ainsi l'engagement pris par l'ONE en qualité d'industriel responsable et respectueux de son environnement.

D'une puissance de 40MW, le complexe hydraulique de Tanafnit El Borj est prévu pour une mise en service en Mars 2008.

L'année 2006 a connu le démarrage des travaux de réalisation des barrages Tqlit et Tanafnit, la réalisation des installations de chantier, la dérivation provisoire et l'excavation et de bétonnage des prises d'eau et des galeries; ainsi que se sont poursuivies les travaux d'excavation des galeries du complexe Tanafnit El borj.

#### Centrale à cycles combinés d'Al Wahda

Ce projet a connu, durant le deuxième trimestre 2006, l'ouverture des offres techniques mises à jour et dans le cadre des études (site, système d'alimentation en eau, sismique, géotechnique et topographique) plusieurs ont été réalisées. L'étude d'impact sur l'environnement est en cours de réalisation.





### **Parc Eolien de Tanger 140 MW**

Dans le cadre de la valorisation des énergies renouvelables et du renforcement des moyens de production d'origine éolienne et du réseau d'interconnexion du réseau du nord, l'ONE lance la réalisation du parc éolien de Tanger.

Situé à 22 km au Sud-Est de Tanger, ce parc éolien est d'une puissance totale de 140MW, soit une productibilité moyenne annuelle de 526,5 GWh. Le futur parc éolien se déploiera sur deux zones à savoir : Dhar Saadane et Beni Mejmel.

La remise de l'appel d'offres de réalisation relatif aux études d'exécution, aux travaux de génie civil, au montage, aux essais de mise en service et au service après vente du parc éolien de Tanger de 140 MW aux sociétés et groupements de sociétés pré-qualifiés s'est effectuée en janvier 2006.

Le jugement technique des offres a été effectué en août 2006 et le jugement commercial en octobre 2006.

### **Centrale de Aïn Béni Mathar (Projet de 472 MW)**

Afin de renforcer le parc de production de l'énergie électrique et du réseau d'interconnexion dans l'oriental ainsi que la promotion des énergies renouvelables, l'Office National de l'Electricité a décidé de réaliser le projet de la centrale thermo-solaire à cycle combiné intégré de Aïn Beni Mathar redimensionné pour une puissance de 472 MW dont 20 MW en solaire.

Situé à environ 86 km au sud de la ville d'Oujda sur une superficie totale de 160 ha, le cycle combiné fonctionnera au gaz naturel, acheminé par le Gazoduc Maghreb Europe (GME) au moyen d'une bretelle directe de 12 kilomètres environ, et de l'énergie thermique en provenance du champ solaire.

Il a été procédé à l'ouverture des offres techniques début mai 2006 et une offre grande puissance a fait l'objet d'un

additif à l'appel d'offres initial. L'ouverture des plis techniques a eu lieu en septembre 2006, les plis commerciaux, quant à eux, ont été ouverts en décembre 2006.

### **Parcs éoliens de 1 000 MW**

Le Maroc possède un gisement éolien important que l'ONE compte exploiter pour la diversification des sources d'énergie. Dans ce sens, l'année 2006 a connu le lancement de la pré-qualification des sociétés pour la fourniture d'une base de données du vent. Sept en ont déposé un dossier de pré-qualification.

## **DISPOSITIFS D'ORGANISATION ET DE GESTION**

### **Télégestion des usines hydrauliques**

Ce projet a confié pour sa réalisation à un consultant pour la partie étude. Le cahier des charges relatif aux études d'exécution, à la fourniture, aux travaux et prestations pour la réalisation de la réhabilitation et la télégestion des centrales hydroélectriques a été rédigé et l'appel d'offres de réalisation clés en main lancé le 27 juillet 2006.

### **Salle des marchés ONE**

L'Office a prévu la mise en place d'une Salle des marchés. L'objectif visé par ce projet est une meilleure maîtrise des risques du fait de l'exposition de l'Office aux fluctuations des prix des combustibles et des cours de change. L'impact de la hausse des prix des combustibles, pour l'année 2006, est évalué à 2,4 milliards de dirhams en plus par rapport à celui de l'année 2003, à quantités égales. La salle des marchés vise également l'optimisation de la gestion de l'offre y compris aux niveaux des échanges internationaux.





# L'ouverture à l'international



# LE MAROC, CARREFOUR RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE

Conformément à son aspiration d'être un acteur majeur de l'électricité en Afrique et à sa vision stratégique qui fait de l'ouverture à l'international un moyen de création de la valeur, l'ONE a entamé durant l'année 2006 trois opérations qui se prolongeront au cours de l'année 2007 et certainement au delà.

Ces actions, constituent une excellente occasion, d'une part, de capitaliser le savoir-faire qu'il a cumulé à travers ses expériences de planification, d'exploitation, de maintenance et d'électrification rurale, et d'autre part, de positionner le Maroc en tant que partenaire de référence à l'échelle africaine et régionale et de consolider sa position, comme carrefour régional de l'énergie.

Les partenariats que l'ONE vient de lancer avec des pays africains comme la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Léone peuvent revêtir diverses formes mais sont toutes basées sur des principes

commerciaux :

«Enhanced Management Contracts», Production Concessionnelle (IPP), Concessions de Distribution, et Electrification Rurale.

## DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Ces partenariats stratégiques couvrent le renforcement des capacités de production et de distribution, la promotion des énergies renouvelable et la formation.

### Nouvelle centrale diesel à Nouadhibou

En effet, l'ONE a été déclaré adjudicataire pour la construction et l'exploitation d'une centrale de 7 MW et la vente de la capacité et de l'énergie produite à la SOMELEC. Après le montage des six groupes de la centrale et la réalisation d'essais, cette dernière a été mise en service en décembre 2006 .





### Assistance technique pour la centrale défectueuse

Ce diagnostic a démontré que les perturbations de réseaux étaient à l'origine de la panne de la centrale. Par conséquent, un plan d'action correctif devrait être mené afin de mettre en place un système de protection, des consignes d'exploitation qui prennent en compte les aspects de synchronisation des différentes composantes du système électrique, et des consignes de sélectivité et de répartition optimale et équilibrée du réseau de transport et de distribution.

L'ONE étudie aussi la possibilité de conclure un contrat PPA ainsi que des contrats ayant pour objet la mise à niveau des réseaux de transport et de distribution d'énergie avec la SOMELEC.

### Réhabilitation des centrales et du réseau de distribution en SIERRA LEONE

Le plan d'action correctif mis en place après un premier diagnostic du système électrique Sierra léonais vise à sécuriser l'alimentation du courant et à améliorer les performances de la NPA (National Power Authority). Ce plan d'action est axé sur trois volets :

- la réhabilitation et l'exploitation des centrales électriques de Freetown, Bambuna et Benkonger
- la mise à niveau du réseau de distribution notamment celui de la ville de Freetown ;
- le développement du solaire à travers l'électrification de certaines régions par le biais de la mise en place de kits solaires.

Par ailleurs, l'ONE envisage, sur demande du gouvernement de la Sierra Léone, la réalisation d'une mission pour évaluer les coûts d'une réforme sectorielle y compris la système de tarification transparent basé sur des critères d'efficacité économique et d'équité.

restructuration et l'ouverture du capital de NPA.

### L'ONE, adjudicataire d'une concession d'électrification rurale au SENEGAL

L'offre ONE a été élaborée sur la base d'éléments de prospection collectés par une équipe multidisciplinaire envoyée sur le terrain. Elle proposait le raccordement de 24 196 abonnés sur 3 ans dans 309 villages, 14 790 en réseau 9 406 en solaire. L'investissement initial prévu est de 145 MDH sur 3 ans. Cette concession qui concerne les départements de StLouis – Dagana – Podor situés au Nord du Sénégal, est la première d'une douzaine que l'Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale s'apprête à lancer.



Ces zones, d'une superficie de 19 000 Km<sup>2</sup>, couvrent 510 villages non électrifiés regroupant 41 000 ménages et 362 000 habitants.

### Assistance technique

Afin de valoriser son expérience acquise en matière de développement et de réalisation d'installations de production d'électricité, l'ONE a procédé au suivi et au contrôle de l'installation de la centrale Diesel 60 MW de Bel Air à Dakar, financée par la Banque Islamique de Développement (BID).

### Etude tarifaire

Dans le cadre de la coopération qui lie le Maroc et le Sénégal, l'ONE a réalisé une étude tarifaire pour le compte de la Société Sénégalaise d'Electricité (Senelec).

Cette étude, réalisée par des représentants des Directions Financière, Commerciale & Marketing et Planification, a abouti à la proposition d'un nouveau

Par ailleurs, et au cours de l'année 2006, l'Office a présenté les résultats de l'étude tarifaire à la commission de régulation sénégalaise de l'électricité. Il

a également procédé à la formation de managers de la Senelec sur des outils développés dans le cadre de cette étude.

L'ONE a, également, participé en janvier 2007, aux appels d'offres relatifs à l'étude des schémas directeurs Production, Transport et Distribution, prévue dans le cadre du projet de renforcement de la performance du secteur de l'électricité au Sénégal.

### Assistance technique au TCHAD

Un contrat d'assistance technique est en cours de négociation avec la Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité (STEE) portant sur la mise en place d'une gestion optimale des outils de production, la définition d'une stratégie de distribution d'électricité sur les plans technique et commercial et la maîtrise des outils de gestion dans le but de renforcer ses performances.

### Assistance technique en GAMBIE

Dans le cadre de la coopération entre le





Maroc et la République de Gambie, l'ONE a réalisé une mission d'assistance technique pour sécuriser le réseau électrique de la ville de Banjul qui a consisté en l'expertise du système électrique de la ville et la mise à la disposition de NAWEC, organisme chargé de la gestion du système électrique de Gambie, des équipements nécessaires pour la remise en état du réseau électrique de la ville ainsi que du personnel qualifié pour ces interventions.

Par ailleurs, et dans le cadre de ses interventions en Afrique et dans le monde arabe, l'Office prospecte de nouveaux marchés.

## PARTICIPATION A L'«AFRICA ENERGY FORUM»

L'ONE qui a l'ambition de valoriser son expérience à l'international, a pris part, d'une manière très active, à l'«Africa Energy Forum» qui s'est tenu, cette année, à Lille du 28 au 30 juin 2006.

La présence de l'ONE s'inscrit dans le cadre de sa nouvelle stratégie et a pour objectifs majeurs :

- la promotion du secteur électrique marocain pour la participation d'investisseurs privés,
- la valorisation de l'expertise ONE à l'international.

Lors de son intervention intitulée «La vision de l'ONE : être un acteur principal de l'électricité en Afrique», Monsieur Younes MAAMAR, Directeur Général de l'ONE, a présenté le contexte électrique marocain, ainsi que les grands projets de production que l'Office entend lancer dans un avenir proche.

Il a par ailleurs mis l'accent sur le savoir-faire de l'ONE dans les domaines de la Production, du Transport, de la Distribution de l'énergie électrique, et de l'électrification

rurale. Savoir-faire que l'ONE entend mettre à profit pour le développement du secteur électrique africain.

L'objectif de cet événement, auquel a participé un grand nombre de dirigeants d'entreprises électriques africaines, européennes et américaines ainsi qu'un important potentiel de financiers et investisseurs, est de promouvoir l'investissement dans le domaine de l'énergie électrique en Afrique.





# Ressources Humaines



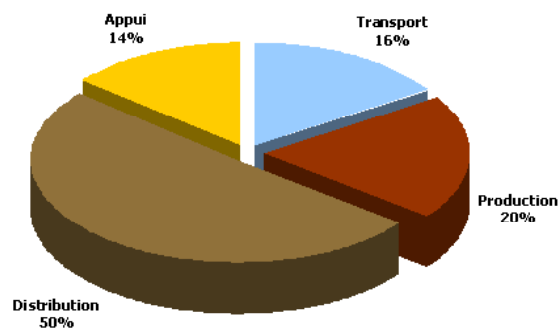
# PROFESSIONNALISME ET DÉVOUEMENT

A fin 2006, le nombre de nos collaborateurs s'élevait à 8.873 agents contre 8.926 une année auparavant, soit une baisse de 0,6%. Cet effectif se répartit en 36,6% d'agents d'exécution, 44,8% d'agents de maîtrise et 18,6% de cadres. La qualité des ressources humaines permet à l'ONE de constituer une référence parmi les entreprises publiques.

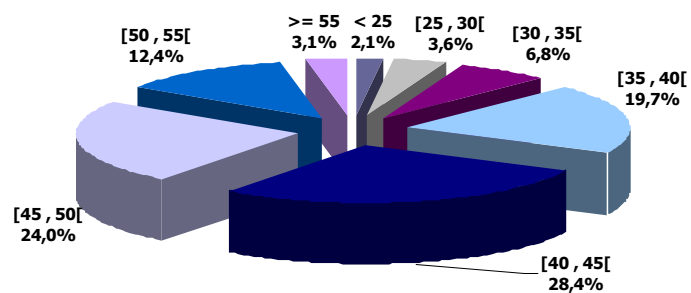
Depuis 1996, la baisse des effectifs a atteint 15%. Cette baisse a été accompagnée durant cette période par une amélioration de la productivité à travers l'instauration du système de formation continue et du perfectionnement. Toutefois, les effectifs de l'Office ne suffisent plus à faire face aux exigences des métiers de base essentiellement en raison de l'évolution des activités liées à une forte croissance de la demande et à une forte sollicitation des moyens de production.

Les départs massifs enregistrés en 2006 (220 collaborateurs) qui doivent d'ailleurs se poursuivre les années suivantes et le vieillissement du personnel d'exploitation, obligent l'Office à faire face au nouveau besoin en ressources humaines.

Répartition des effectifs par domaine d'activité



Répartition des effectifs par tranche d'âge







## QUATRE ACTIONS POUR UNE MEILLEURE POLITIQUE RH

Pour mettre les ressources humaines au service de la stratégie de l'entreprise, la politique de Gestion des Ressources Humaines adoptée en 2006 repose sur 4 actions principales :

- L'instauration d'un Plan d'Action Triennal Ressources Humaines;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'évaluation des performances;
- L'élaboration et la mise en œuvre du Référentiel Métiers et Compétences (RMC);
- Le dimensionnement des unités de l'Office.

### Plan d'Action Triennal Ressource Humaine

Cet outil élaboré et mis en œuvre dans le cadre de la mise en place d'outils de gestion rationnelle de la prévision des emplois et des compétences, permettra, à l'avenir, d'anticiper les besoins à court terme pour accompagner l'évolution de l'entreprise.

Il se traduit par des plans de formation (développement des compétences), des plans de mobilité et des plans de recrutement dont la réalisation est échelonnée sur trois années.

### Evaluation des performances

Les principaux apports du nouveau système vise à instaurer une évaluation des objectifs et de la tenue du poste basée sur davantage de données objectives.

### Référentiel Métiers et Compétences

Elaboré en remplacement du Recueil de Définition des Fonctions instauré en 1996 et qui a montré ses limites dans les domaines de la gestion des compétences, de

la gestion des carrières et de la formation, le référentiel Métiers et Compétences (RMC), a été mis en oeuvre en 2006 pour être déployer progressivement sur les années à venir.

### Redimensionnement des unités de l'Office

Un travail de dimensionnement a été engagé pour permettre de doter les unités de l'Office de structures optimisées à l'horizon 2010, sur la base de ratios clairement définis et intégrant les évolutions technologiques et organisationnelles (progiciel commercial, télé conduite, prépaiement, etc.).



## LA FORMATION, UN AXE STRATÉGIQUE

Axe stratégique pour améliorer la productivité et élever le niveau de compétence du Personnel, la formation s'est poursuivie en 2006 à travers des formations de développement, des formations actions et des formations d'accompagnement. Des formations de mise à niveau pour l'adéquation des profils du personnel aux exigences des postes dans la perspective de la mise en oeuvre du (RMC) ont également été organisées.

530 thèmes de formation ont été organisés au profit de 5886 bénéficiaires, totalisant 48 379 HJF, soit une moyenne de 3 jours de formation par participant.

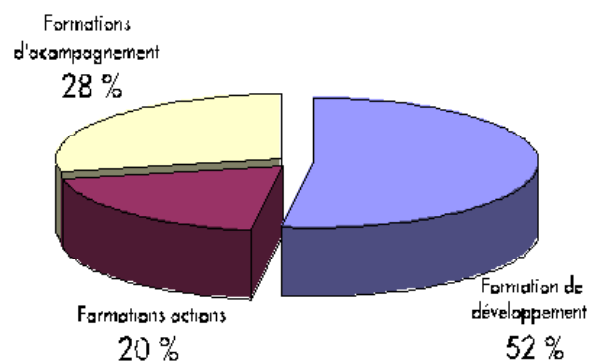
Le budget alloué à ces actions de formations est de l'ordre de 35,7 MDH.

Il couvre les coûts directs de formation (23,20 MDH) et les coûts de fonctionnement du Centre des Sciences et Techniques de l'Electricité.

Par ailleurs, l'année 2006 a été marquée par le lancement des formations de pré démarrage destinées à l'accompagnement du déploiement du progiciel commercial SIRIUS dans les sites pilotes. 632 futurs utilisateurs SIRIUS ont bénéficié de ces formations, soit au total 5216 HJF.

Des formations de professionnalisation ont été également programmées dans le cadre du développement des compétences métiers des techniciens (BAC+2) recrutés en 2006.

Répartition des HJF par type de formation





### Actions sociales

Dans le cadre du Prêt bancaire subventionné, 224 agents ont bénéficié en 2006 du prêt hypothécaire pour un montant de subvention de 1,145 MDH. Par ailleurs, ce sont près de 3,82 MDH qui ont été attribués dans le cadre du Prêt véhicule.

Le programme de cession des logements s'est poursuivi : durant l'année qui s'est écoulée, 27 logements ont été cédés et 187 autres sont en cours de cession.

### Caisse de retraites

En 2006, le montant des prestations servies aux pensionnés de l'ONE s'est élevé à 459 MDH, dont 203,3 MDH au titre de la retraite anticipée prise en charge par l'ONE.

Les actions se sont poursuivies en 2006 dans pour faire aboutir dans les meilleurs délais le projet de transfert du régime de retraite de l'ONE au RCAR.

### Médecine de travail

En 2006, dans le cadre de la Prévention médicale 2 536 agents exposés au risque de maladie professionnelle ont été surveillés.

Le taux de couverture global par les visites systématiques s'est élevé à 85,35%, 2 000 expertises médicales

après des spécialistes et 2 860 explorations ont été effectuées.

Dans le volet Prévention technique, des inspections des conditions de travail et des lieux de restauration ont été réalisées régulièrement. Les études pour développer l'activité médecine de travail se sont poursuivies et ont porté sur le secourisme, l'hygiène des locaux de travail, le système d'information médicale, la tolérance des chaussures de sécurité du personnel d'exploitation et le guide de prévention destiné au personnel en mission à l'étranger.





# Activités citoyennes



## OPÉRATION PLAGES PROPRES

Conformément à la volonté de SAR la Princesse Lalla Hasna Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement de prolonger l'Opération «Plages Propres» en vue de la remise à niveau environnementale du littoral national dans l'objectif de délocalisation du Label Pavillon Bleu sur le maximum de sites balnéaires marocains, le partenariat initié entre la Fondation, le secteur économique et les collectivités locales se poursuit.

Partenaire actif des campagnes « Plages Propres » depuis leur lancement en 1999, l'Office National d'Electricité a assuré depuis cette date la prise en charge de trois plages : Ain Diab, Moulay Bousselham et El Oualidia.

Les actions menées par l'ONE, au niveau de chaque site balnéaire durant la période estivale, sont axées principalement sur :

- le nettoyage quotidien de la plage,
- le renforcement des infrastructures de base (blocs sanitaires, accès, centre de soins, etc.)
- la sensibilisation et l'éducation à la protection de l'environnement des estivants.

Dans le cadre de la continuité de ces actions, l'année 2006 a été marquée également par :

- L'octroi du label «Pavillon bleu» pour sa deuxième édition à la plage de

Ain Diab,

- la prise en charge d'une quatrième plage au site de Zenata,
- la contribution à la sensibilisation sur les zones naturelles sensibles (zones humides classées RAMSAR) avoisinant les sites balnéaires pris en charge par l'ONE.

Pour la concrétisation de ces actions, des conventions tripartites 2006 - 2008 «Communes, ONE, Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement» ont été signées.

## CONVENTION ONE – FONDATION MOHAMMED V

Cette convention définit les modalités de collaboration entre l'ONE et la Fondation pour la construction et l'équipement d'un centre social féminin pour le développement des activités génératrices de revenus et d'un foyer pour jeunes filles

Dans le cadre de cette convention, l'ONE s'engage à mettre à la disposition de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, un terrain de 67 m<sup>2</sup> pour la construction du centre social féminin et contribuer par un montant de 1,7 million de dirhams pour la construction du foyer social pour jeunes filles.

## OPÉRATION SANABIL

L'ONE participe à cette opération par une contribution financière de 3 MDH, à





raison de 1 MDH par an, la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation de l'opération d'acheminement des denrées et des vêtements aux établissements bénéficiaires (ressources humaines, stockage des denrées et vêtements, transport, etc.) et la coordination du projet

Pour la rentrée scolaire 2006-2007, l'ONE est en charge du stockage et de la distribution dans les provinces de Chefchaouen, Jerada, Figuig, El Hajeb, Taza, Boulemane et Sefrou. Il assure le stockage à Ifrane, Errachidia et Al Hoceima

## CONVENTION ONE - MHAJ

Dans le but de coordonner les actions en matière de budgétisation, d'investissement et de fonctionnement visant l'électrification des mosquées, l'ONE et le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques ont préparé une convention de partenariat pour une durée de 3 ans, pour mieux orienter, harmoniser et adapter leur interventions afin de:

- Raccorder et abonner dans les meilleurs délais les mosquées dans les centres déjà alimentés et réaliser les raccordements et les abonnements des mosquées dans les centres programmés pour être électrifiés ;
- Assister les délégations régionales des Affaires Islamiques en vue d'optimiser et rationaliser les consommations d'électricité des mosquées et ce, notamment par l'introduction d'équipements à haute efficacité énergétique.

## L'ONE PARTICIPE À LA CARAVANE DE LA CITOYENNETÉ

L'ONE a participé l'été 2006 à la caravane de la citoyenneté organisée par l'Association AFAK.

Cette caravane s'est déplacée à travers une dizaine de localités de la région de Rabat -Salé où des ateliers ont été installés et des projections ont eu lieu sur chacun des sites du trajet. Différents thèmes ont été traités durant l'événement tels que la qualité, l'environnement, la santé et l'électricité.

L'ONE axe sa communication sur la sécurité dans l'utilisation de l'électricité et l'économie d'énergie.







# Résultats financiers



## LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

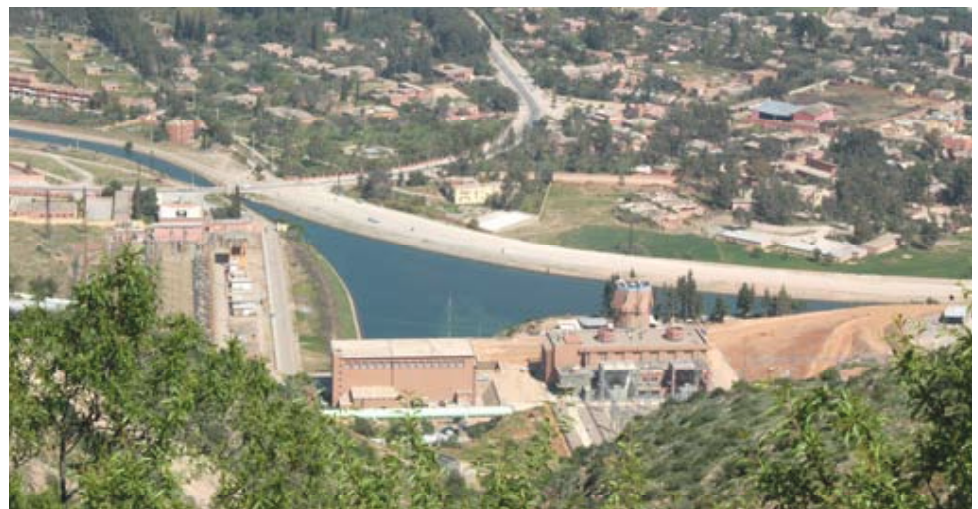
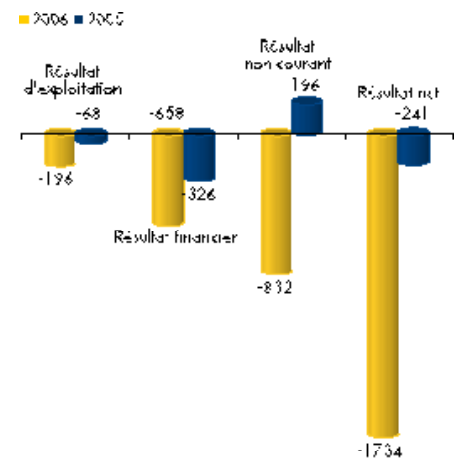
Malgré un chiffre d'affaires de 15 Milliards de dirhams, soit une progression annuelle moyenne de 8,1% sur la période 2002 – 2006, l'ONE a enregistré, en 2006, un résultat d'exploitation négatif de -196 MDH (contre -68 MDH en 2005) et un déficit net de -1 734 MDH (contre -241 MDH en 2005) et ce en raison notamment de :

- la flambée des prix des combustibles (charbon, fuel et gaz naturel) sur les marchés internationaux. En effet, le prix du charbon a enregistré une augmentation de 56% sur la période 2003-2006 alors que le prix du fuel a augmenté de 62% au titre de la même période. Quant au gaz naturel, son prix a connu une hausse de 52% pour la période 2004-2006;
- l'impact de la faiblesse de la production hydroélectrique, qui explique en partie l'augmentation en quantité des consommations de combustibles et l'accroissement des achats d'énergie à l'Espagne accentué par la hausse des tarifs sur le marché espagnol;
- l'effet cumulé des baisses de tarifs de vente de l'électricité consenties par l'ONE de 1997 à 2004.

En effet, l'ONE avait consenti durant cette période, des baisses tarifaires de l'électricité cumulées allant de 20% à 34%. Par ailleurs, l'ajustement

des tarifs de 7%, intervenu au cours de l'année 2006, n'a permis de couvrir que partiellement les augmentations de prix des combustibles;

- l'amenuisement de la marge dû en sus des facteurs précités, à l'augmentation du portefeuille clients alimentés en basse tension et particulièrement les clients PERG, qui sont passés de 392 000 clients en 2002 à 1 046 000 clients à fin 2006, pour lesquels la marge d'exploitation est largement négative. En effet, le tarif de vente pour la tranche tarifaire inférieure à 100 kWh qui représente en moyenne 70% de la consommation des ménages, est inférieur au coût de fourniture de l'électricité;
- l'impact de la vérification fiscale qui s'est élevé à 820 MDH pour l'exercice 2006. En effet et courant 2006, un accord a été signé avec la Direction Générale des Impôts portant sur un montant global de 2 400 MDH, dont le paiement sera étalé sur plusieurs exercices.

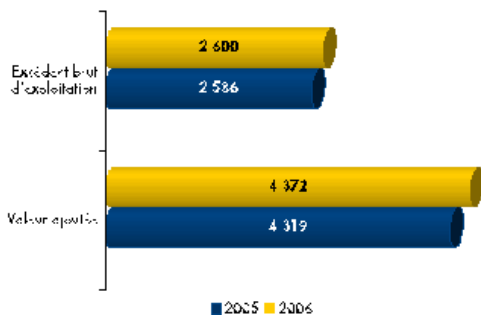




## SOLDES DE GESTION

La valeur ajoutée a connu une légère augmentation (1,2%) en 2006 pour atteindre 4 372 MDH en raison d'une augmentation plus forte de la consommation (9,6%) par rapport à la production (7%).

L'excédent brut d'exploitation a également enregistré une légère augmentation passant de 2 586 MDH en 2005 à 2 600 MDH en 2006.



En 2006, les acquisitions et augmentations d'immobilisations ont atteint 4 132 MDH traduisant les investissements de l'Office et qui ont concerné les ouvrages de production de transport et de distribution d'électricité ainsi que la réalisation du programme d'électrification rurale PERG.

Le remboursement des dettes financières a enregistré une nette baisse en passant de 821 MDH en 2005 à 687 MDH en 2006.

D'autre part, la variation du besoin de financement global s'est établie à 393 MDH contre une variation négative de 170 MDH en 2005.

Compte tenu de ce qui précède, la trésorerie s'est détériorée de l'ordre de - 2.385 MDH en 2006 contre une variation négative de 58 MDH en 2005.

Par conséquent, le solde de la trésorerie s'est établi, en 2006, à -2.358 MDH contre -0,34 MDH en 2005.

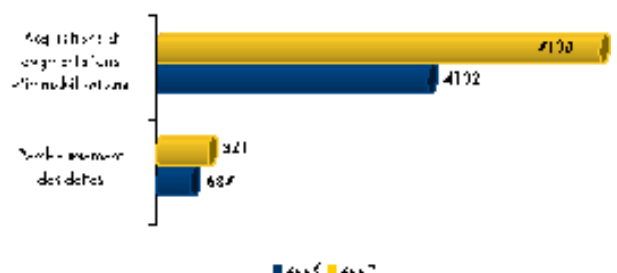
## RESSOURCES ET EMPLOIS

En raison du déficit net de l'exercice, l'autofinancement a régressé de 91,1% et est passé de 2 450 MDH en 2005 à 219 MDH en 2006.

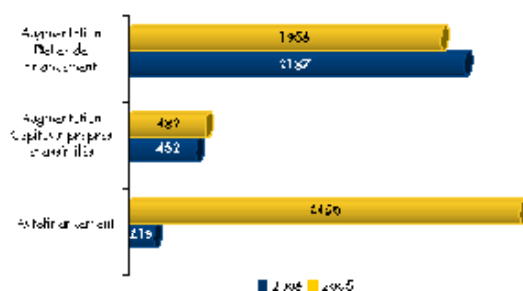
L'augmentation des capitaux propres et assimilés a été de l'ordre de 452 MDH contre 489 MDH en 2005.

Les tirages sur emprunts ont enregistré 2 187MDH contre 1 956 MDH en 2005.

### Evolution des emplois 2005/2006 en MDH



### Evolution des ressources 2005/2006 en MDH



*Price Waterhouse*



**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE (ONE)  
ATTESTATION DES AUDITEURS EXTERNES**

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de l'Office National de l'Electricité (ONE) arrêtés au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous attestons que le bilan et le compte de produits et charges, présentés ci-joint, sont extraits des états de synthèse objet de notre rapport d'audit du 25 mai 2007, lequel conclu que, à l'exception des situations mentionnées ci-dessous, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National de l'Electricité au 31 décembre 2006, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Notre rapport d'audit fait état des situations suivantes :

1. L'ONE a entamé depuis 1997 la comptabilisation de ses engagements de retraite sur la base d'une étude actuarielle réalisée en 1997 puis actualisée en 2000 par un cabinet indépendant. Le montant de l'engagement ainsi calculé puis actualisé annuellement au taux de 7,58%, a atteint DH 10 927 millions au 31 décembre 2006. Cet engagement a été constaté par l'Office au passif du bilan, en provision pour charges, en contrepartie du compte charges à répartir parmi les immobilisations en non valeur. Les amortissements cumulés du montant inscrit en charges à répartir ont atteint DH 6 097 millions au 31 décembre 2006. Ainsi, les engagements sociaux restant à constater en charges au 31 décembre 2006 par rapport aux engagements requis s'élèveraient à DH 4 830 millions.
2. Les comptes clients figurant au bilan pour un montant net de DH 6 450 millions comprennent des créances très anciennes, dont notamment une créance sur l'ex-RAD pour DH 990 millions et une créance sur l'ex-RDE Tétouan pour DH 72 millions. Ces créances, qui ont fait l'objet de plusieurs relances écrites notamment auprès de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur, demeurent non encaissées à ce jour et ne sont pas provisionnées. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir si elles seront recouvrées en totalité.



3. Les comptes clients et comptes rattachés comprennent la rubrique intitulée "écarts de migration", présentant au 31 décembre 2006 un solde de DH 27 millions. Il s'agit du reliquat des écarts dégagés en octobre 2000, au moment de la migration des données de l'ancien système de comptabilité vers le nouveau système SAP. A ce stade, et en attendant l'issue des travaux d'assainissement en cours dans le cadre de la mise en place du nouveau progiciel commercial, nous ne sommes pas en mesure de savoir quelle serait l'incidence éventuelle de l'apurement de ces suspens sur les comptes de l'ONE.
4. Les comptes de régularisation d'actif comprennent un compte d'attente débiteur de DH 1 550 millions correspondant aux contributions de l'ONE au Budget de l'Etat prévues par les Lois de Finances des exercices 1998 à 2001 et celle de l'exercice 2004. Ces contributions ont été comptabilisées dans ce compte en attendant que le Conseil d'Administration décide de leur affectation (acomptes sur dividendes ou charges). A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ce montant.
5. Les comptes de régularisation actif comprennent un montant de DH 347 millions (dont DH 200 millions de remboursements de prêts au CIH) relatifs aux dépenses engagées pour le compte du Conseil des Œuvres Sociales (COS). Par ailleurs, les actifs et passifs adossés au COS ont été recensés en vue de leur intégration dans les comptes de l'Office. Toutefois, les modalités juridiques et financières du transfert n'ayant pas été totalement achevées, cette intégration n'a pas encore été comptabilisée. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'estimer l'impact sur les comptes de l'ONE, de la compensation envisagée.
6. Les états de rapprochement bancaires font apparaître de nombreuses opérations en suspens non régularisées à ce jour. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les ajustements éventuels qui pourraient résulter des travaux d'apurement de ces suspens.
7. Le contentieux fiscal mentionné dans notre rapport sur les états de synthèse de l'exercice 2005 a abouti en 2006 à un accord entre l'ONE et l'Administration Fiscale. Compte tenu de la provision pour risques constituée en 2004 et 2005 pour DH 1 300 millions et qui a été reprise en 2006, cet accord a eu pour effet de surestimer la perte de l'exercice 2006 d'environ DH 800 millions.

Le 25 mai 2007

*Rue Watkinson*

# BILAN ACTIF

# EXERCICE CLOS LE 31/12/2006

ACTIF	BRUT	EXERCICE 2006 AMORT & PROV.	NET	EXERCICE 2005 NET
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)</b>	<b>11 506 157 803,98</b>	<b>6 347 503 850,27</b>	<b>5 158 653 953,71</b>	<b>5 028 742 491,82</b>
FRAIS PRELIMINAIRES	297 953 875,46	118 406 538,58	179 547 336,88	167 523 919,60
CHARGES A REPARTIR S/P EXERCICES	11 208 203 928,52	6 229 097 311,69	4 979 106 616,83	4 861 218 572,22
PRIMES DE REMB. OBLIGATIONS	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>123 152 551,87</b>	<b>30 305 315,51</b>	<b>92 847 236,36</b>	<b>77 939 088,21</b>
IMMOB EN RECHERCHES & DEVELOPPEM.	-	-	-	-
BREVETS MARQUES DROITS ET VAL.SIM.	67 028 995,61	30 305 315,51	36 723 680,10	44 041 901,34
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOREL.	56 123 556,26	-	56 123 556,26	33 897 186,87
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>79 926 196 203,71</b>	<b>38 087 411 727,86</b>	<b>41 838 784 475,85</b>	<b>40 766 738 018,93</b>
TERRAINS	152 198 941,15	1 207 106,36	150 991 834,79	149 057 864,00
CONSTRUCTIONS	11 153 393 074,05	6 327 934 825,47	4 825 458 248,58	5 140 531 633,98
INSTAL.TECH.MATERIEL ET OUTILLAGES	58 775 720 042,99	30 614 503 345,06	28 161 216 697,93	28 376 603 311,20
MATERIEL DE TRANSPORT	320 793 618,65	250 115 390,47	70 678 228,18	87 633 720,03
M.M.B ET AMENAGEMENTS DIVERS	355 499 573,26	294 193 196,08	61 306 377,18	65 719 830,87
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	977 250 631,69	599 457 864,42	377 792 767,27	429 112 569,11
IMMOB.CORPORELLES EN COURS	8 191 340 321,92	-	8 191 340 321,92	6 518 079 089,74
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>607 310 248,73</b>	<b>-</b>	<b>607 310 248,73</b>	<b>645 957 256,25</b>
PRETS IMMOBILISES	240 303 941,47	-	240 303 941,47	280 743 532,53
AUTRES CREANCES FINANCIERES	48 926 756,26	-	48 926 756,26	47 134 172,72
TITRES DE PARTICIPATION	313 235 800,00	-	313 235 800,00	313 235 800,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	4 843 751,00	-	4 843 751,00	4 843 751,00
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (E)</b>	<b>370 677 475,37</b>	<b>-</b>	<b>370 677 475,37</b>	<b>217 077 397,58</b>
DIMINUTION DES CREANCES IMMOBIL.	-	-	-	-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANC.	370 677 475,37	-	370 677 475,37	217 077 397,58
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>92 533 494 283,66</b>	<b>44 465 220 893,64</b>	<b>48 068 273 390,02</b>	<b>46 736 454 252,79</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>928 052 187,69</b>	<b>27 295 006,87</b>	<b>900 757 180,82</b>	<b>1 148 728 454,02</b>
MARCHANDISES	-	-	-	-
MATIERES & FOURNITURES CONSOMMAB.	920 866 160,04	27 295 006,87	893 571 153,17	1 143 747 768,52
PRODUITS EN COURS	-	-	-	-
PRODUITS INTERMED & PRODUITS RESID.	7 186 027,65	-	7 186 027,65	4 980 685,50
PRODUITS FINIS	-	-	-	-
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>9 879 834 182,52</b>	<b>251 474 729,03</b>	<b>9 628 359 453,49</b>	<b>8 163 440 768,08</b>
FOURN.DEBITEURS AVANCES & ACOMPTES	567 996 831,71	-	567 996 831,71	347 733 545,81
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	6 701 561 449,28	251 474 729,03	6 450 086 720,25	5 238 578 019,09
PERSONNEL	33 564 272,54	-	33 564 272,54	52 263 667,67
ETAT DEBITEUR	430 682 695,49	-	430 682 695,49	421 560 204,93
COMPTES D'ASSOCIES	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS	72 515 515,70	-	72 515 515,70	162 216 592,94
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	2 073 513 417,80	-	2 073 513 417,80	1 941 088 737,64
<b>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,00</b>
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (I)</b>	<b>10 686 332,67</b>	<b>-</b>	<b>10 686 332,67</b>	<b>3 790 130,50</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>10 818 572 702,88</b>	<b>278 769 735,90</b>	<b>10 539 802 966,98</b>	<b>9 315 959 352,60</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>1 767 289 701,06</b>	<b>-</b>	<b>1 767 289 701,06</b>	<b>2 060 058 499,71</b>
CHEQUES & VALEURS A ENCAISSER	394 583 869,07	-	394 583 869,07	585 578 538,25
BANQUES T.G & C.P	1 369 219 241,30	-	1 369 219 241,30	1 471 610 748,89
CAISSES REGIES D'AVANCES & ACCRED.	3 486 590,69	-	3 486 590,69	2 869 212,57
<b>TOTAL III</b>	<b>1 767 289 701,06</b>	<b>-</b>	<b>1 767 289 701,06</b>	<b>2 060 058 499,71</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>105 119 356 687,60</b>	<b>44 743 990 629,54</b>	<b>60 375 366 058,06</b>	<b>58 112 472 105,10</b>

# BILAN PASSIF

EXERCICE CLOS LE 31/12/2006

PASSIF	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
<b>CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>7 697 188 157,37</b>	<b>9 088 361 798,04</b>
CAPITAL D'ETABLISSEMENT	15 280 047 235,31	14 937 260 879,53
PRIMES D'EMISSION.FUSION.D'APPORT	-	-
ECART DE REEVALUATION	-	-
RESERVES LEGALES	-	-
AUTRES RESERVES	-	-
REPORT A NOUVEAU	- 5 848 899 081,49	- 5 608 281 822,56
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 1 733 959 996,45	- 240 617 258,93
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>10 254 873 596,24</b>	<b>10 804 915 097,70</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 676 872 567,36	8 085 265 660,64
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 578 001 028,88	2 719 649 437,06
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>16 208 437 504,79</b>	<b>14 746 457 174,92</b>
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	7 999 200,00	15 998 400,00
AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	16 200 438 304,79	14 730 458 774,92
<b>PROV.DURABLES P/RISQ,&amp; CHARGES (D)</b>	<b>11 456 600 611,93</b>	<b>11 829 068 820,47</b>
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF (E)</b>	<b>303 324 322,42</b>	<b>111 161 438,82</b>
AUGMENT.DES CREANCES IMMOBILISEES	-	-
DIMINUT. DES DETTES DE FINANCEMENT	303 324 322,42	111 161 438,82
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>45 920 424 192,75</b>	<b>46 579 964 329,95</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>10 289 592 089,82</b>	<b>9 464 260 222,24</b>
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	3 105 966 970,57	3 928 866 885,94
CLIENTS CREDIT, AVANCES & ACOMPTES	266 308 410,66	166 271 986,26
PERSONNEL	31 246 321,85	22 567 740,11
ORGANISMES SOCIAUX	51 585 112,62	52 823 839,80
ETAT	2 628 949 095,85	237 297 321,37
AUTRES CREANCIERS	1 388 294 154,22	2 893 761 631,37
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	2 817 242 024,05	2 162 670 817,39
<b>AUTRES PROV.P/RISQ. &amp; CHARGES (G)</b>	<b>10 686 332,67</b>	<b>3 790 130,50</b>
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF CIRC. (H)</b>	<b>2 421 393,95</b>	<b>4 053 739,79</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>10 302 699 816,44</b>	<b>9 472 104 092,53</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>4 152 242 048,87</b>	<b>2 060 403 682,62</b>
CREDIT D'ESCOMPTE	-	-
CREDIT DE TRESORERIE	-	-
BANQUES (SOLDES CREDITEURS)	4 152 242 048,87	2 060 403 682,62
<b>TOTAL III</b>	<b>4 152 242 048,87</b>	<b>2 060 403 682,62</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>60 375 366 058,06</b>	<b>58 112 472 105,10</b>

	OPERATIONS			
	propres à l'exercice	concernant les exercices préc.	TOTAUX DE L'EXERCICE 2006	TOTAUX DE L'EXERCICE 2005
	1	2	3=1+2	4
<b>1 PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
.ventes de marchandises en l'état	-	-	-	-
.ventes de biens & services produits	15 280 956 953,06	- 213 850 847,06	15 067 106 106,00	13 976 545 019,36
.variation de stocks de produits		-		
.immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	5 629 571,65		5 629 571,65	104 837 625,84
.subventions d'exploitation	-	-	-	-
.autres produits d'exploitation	1 156 385,83	0,00	1 156 385,83	1 439 089,78
.reprises d'exploitation & transfert de charges	360 261 867,77	1 637 662,26	361 899 530,03	395 549 800,79
<b>TOTAL I</b>	<b>15 648 004 778,31</b>	<b>- 212 213 184,80</b>	<b>15 435 791 593,51</b>	<b>14 478 371 535,77</b>
<b>2 CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
.achats revendus de marchandises	-	-	-	-
.achats consommés de matières et de fournitures	10 288 183 947,71	1 938 797,33	10 290 122 745,04	9 381 114 812,82
.autres charges externes	392 882 609,16	17 543 423,40	410 426 032,56	381 381 745,65
.impôts et taxes	51 031 929,42	738 615,42	51 770 544,84	61 358 133,49
.charges de personnel	1 717 623 168,66	2 872 220,47	1 720 495 389,13	1 671 805 513,62
.autres charges d'exploitation	8 790,92	-	8 790,92	4 098 126,46
.dotations d'exploitation	3 159 266 967,31	-	3 159 266 967,31	3 046 911 686,87
<b>TOTAL II</b>	<b>15 608 997 413,18</b>	<b>23 093 056,62</b>	<b>15 632 090 469,80</b>	<b>14 546 670 018,91</b>
<b>3 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>- 196 298 876,29</b>	<b>- 68 298 483,14</b>
<b>4 PRODUITS FINANCIERS</b>				
.produits de titres de participation et autres titres immobilisés	31 323 580,00	-	31 323 580,00	-
.gains de changes	47 099 178,08	192 645,44	47 291 823,52	29 875 588,98
.intérêts et autres produits financiers	80 302 754,71	519 053,65	80 821 808,36	9 324 053,45
.reprises financières et transfert de charges	220 867 528,08	-	220 867 528,08	457 898 321,20
<b>TOTAL IV</b>	<b>379 593 040,87</b>	<b>711 699,09</b>	<b>380 304 739,96</b>	<b>497 097 963,63</b>
<b>5 CHARGES FINANCIERES</b>				
.charges d'intérêts	606 144 655,10	985 039,32	607 129 694,42	525 255 930,76
.pertes de change	50 144 612,85	39 384,48	50 183 997,33	76 770 021,29
.autres charges financières	-	-	-	0,00
.dotations financières	381 363 808,04	-	381 363 808,04	220 867 528,08
<b>TOTAL V</b>	<b>1 037 653 075,99</b>	<b>1 024 423,80</b>	<b>1 038 677 499,79</b>	<b>822 893 480,13</b>
<b>6 RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>- 658 372 759,83</b>	<b>- 325 795 516,50</b>
<b>7 RESULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>- 854 671 636,12</b>	<b>- 394 093 999,64</b>



# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE) EXERCICE CLOS LE 31/12/2006

	OPERATIONS			
	propres à l'exercice 1	concernant les exercices préc. 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 2006 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE 2005 4
<b>RESULTAT COURANT (REPORT)</b>			- 854 671 636,12	- 394 093 999,64
<b>8 PRODUITS NON COURANTS</b>				
.produits de cession des immobilisations	324 254 883,62	-	324 254 883,62	3 158 972 988,78
.subventions d'équilibre	-	-	-	-
.reprises sur subventions d'investissement	186 812 696,79	-	186 812 696,79	581 903 218,89
.autres produits non courants	53 667 472,79	5 854 611,68	59 522 084,47	210 015 618,43
.reprises non courantes et transfert de charges.	1 460 079 105,04	-	1 460 079 105,04	2 946 286 890,14
<b>TOTAL VIII</b>	<b>2 024 814 158,24</b>	<b>5 854 611,68</b>	<b>2 030 668 769,92</b>	<b>6 897 178 716,24</b>
<b>9 CHARGES NON COURANTES</b>				
.valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	2 121 397,94	-	2 121 397,94	2 813 320,97
.subventions accordées	4 035 725,00	-	4 035 725,00	1 570 627,51
.autres charges non courantes	2 159 458 019,06	209 397,72	2 159 667 416,78	23 554 944,99
.dotations non courantes aux amortissements et provisions	696 377 254,53	-	696 377 254,53	6 673 738 520,06
<b>TOTAL IX</b>	<b>2 861 992 396,53</b>	<b>209 397,72</b>	<b>2 862 201 794,25</b>	<b>6 701 677 413,53</b>
<b>10 RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			- 831 533 024,33	195 501 302,71
<b>RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)</b>			- 1 686 204 660,45	- 198 592 696,93
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>			47 755 336,00	42 024 562,00
<b>RESULTAT NET (XI-XII)</b>			- 1 733 959 996,45	- 240 617 258,93
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>	<b>18 052 411 977,42</b>	<b>- 205 646 874,03</b>	<b>17 846 765 103,39</b>	<b>21 872 648 215,64</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>	<b>19 556 398 221,70</b>	<b>24 326 878,14</b>	<b>19 580 725 099,84</b>	<b>22 113 265 474,57</b>
<b>RESULTAT.NET (T.PRODUITS-T.CHARGES)</b>	<b>- 1 503 986 244,28</b>	<b>- 229 973 752,17</b>	<b>- 1 733 959 996,45</b>	<b>- 240 617 258,93</b>

# TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2006

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE	EXERCICE	VARIATION a-b	
	2006	2005	EMPLOIS	RESSOURCES
	-a-	-b-	-c-	-d-
1 FINANCEMENT PERMANENT (1)	45 920 424 192,75	46 579 964 329,95	659 540 137,20	0,00
2 MOINS ACTIF IMMOBILISE	48 068 273 390,02	46 736 454 252,79	1 331 819 137,23	0,00
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCT. (1-2) (A)	- 2 147 849 197,27	- 156 489 922,84	1 991 359 274,43	0,00
4 ACTIF CIRCULANT	10 539 802 966,98	9 315 959 352,60	1 223 843 614,38	0,00
5 MOINS PASSIF CIRCULANT (2)	10 302 699 816,44	9 472 104 092,53	0,00	830 595 723,91
6 = BESOIN DE FINANCEM, GLOBAL (4-5) (B)	237 103 150,54	- 156 144 739,93	393 247 890,47	0,00
7 TRESORIER NETTE (ACTIF -PASSIF) =A-B	- 2 384 952 347,81	- 345 182,91	0,00	2 384 607 164,90
<b>II- EMPLOIS ET RESSOURCES</b>				
	EXERCICE 2006		EXERCICE 2005	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I- RESSOURCES STABLES DE L'EX.</b>				
. AUTOFINANCEMENT (A)		218 760 797,00		2 450 485 479,24
. Capacité d'autofinancement		218 760 797,00		2 450 485 479,24
- Distribution de bénéfice				
. CESSIONS ET REDUCT. D'IMMOB.(B)		79 969 749,35		2 955 546 385,84
. Réduction d'immobilisations corporelles		0,00		0,00
. Cessions d'immobilisations corporelles		33 773 510,00		2 868 491 615,16
. Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
. Récupération sur créances immobilisées		46 196 239,35		87 054 770,68
. AUGMENT, CAP PROP, & CAP ASS. (C)		452 319 858,24		481 593 537,66
. Augmentation de capital apport		342 786 355,78		391 656 172,91
. Capitaux propres assimilés		109 533 502,46		89 937 364,75
. AUGMENT, DETTES DE FINANC. (D)		2 187 370 523,04		1 956 200 970,69
(Nettes de primes de remb.)				
<b>TOTAL RESS.STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>2 938 420 927,63</b>		<b>7 843 826 373,43</b>
<b>II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
. ACQUIS.ET AUGMENT.D'IMMOB. (E)	<b>4 132 054 751,34</b>		<b>7 129 839 180,42</b>	
. Acquisition d'immobilisations incorporelles.	22 433 031,37		15 083 917,31	
. Acquisition d'immobilisations corporelles.	4 102 072 488,14		7 034 861 561,97	
. Acquisition d'immobilisations financières	1 792 583,54		45 262 443,88	
. Augmentation des créances immobilisées	5 756 648,29		34 631 257,26	
. REMBOUR.DES CAPITAUX PROPRES (F)	0,00		0,00	
. REMBOUR. DES DETTES FINANCEM. (G)	686 827 387,36		821 387 810,96	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	110 898 063,36		120 969 972,02	
. <b>TOTAL II- EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>4 929 780 202,06</b>		<b>8 072 196 963,40</b>	
. III- VARIATION DU BESOIN DE FINAN GLOBAL (B F G)	393 247 890,47	0,00	0,00	169 957 332,43
. IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	2 384 607 164,90	0,00	58 413 257,54
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 323 028 092,53</b>	<b>5 323 028 092,53</b>	<b>8 072 196 963,40</b>	<b>8 072 196 963,40</b>

			EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
I	1	.Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2	- .Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
	=	<b>MARGE BRUTE / VENTE EN L'ETAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
II	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>15 072 735 677,65</b>	<b>14 081 382 645,20</b>
	3	.Ventes de biens et services produits	15 067 106 106,00	13 976 545 019,36
	4	.Variation stocks de produits	0,00	0,00
	5	.Immob.produites /elle-même	5 629 571,65	104 837 625,84
III	-	<b>CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>10 700 548 777,60</b>	<b>9 762 496 558,47</b>
	6	.Achats de matières et fournitures	10 290 122 745,04	9 381 114 812,82
	7	.Autres charges externes	410 426 032,56	381 381 745,65
IV	=	<b>VALEUR AJOUTEE (I+II-III)</b>	<b>4 372 186 900,05</b>	<b>4 318 886 086,73</b>
	8	+ .Subventions d'exploitation	0,00	0,00
	9	- .Impôts et taxes	51 770 544,84	61 358 133,49
	10	- .Charges du personnel	1 720 495 389,13	1 671 805 513,62
V	=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>2 599 920 966,08</b>	<b>2 585 722 439,62</b>
	=	<b>INSUFFISANCES BRUTES D'EXPLOIT,(IBE)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	11	+ .Autres produits d'exploitation	1 156 385,83	1 439 089,78
	12	- .Autres charges d'exploitation	8 790,92	4 098 126,46
	13	+ .Reprises d'exploit.et transfert de charges	361 899 530,03	395 549 800,79
	14	- .Dotations d'exploitation	3 159 266 967,31	3 046 911 686,87
VI	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 196 298 876,29</b>	<b>- 68 298 483,14</b>
VII	+	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 658 372 759,83</b>	<b>- 325 795 516,50</b>
VIII	=	<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>- 854 671 636,12</b>	<b>- 394 093 999,64</b>
IX	+	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>- 831 533 024,33</b>	<b>195 501 302,71</b>
	15	- .Impôts sur les sociétés	47 755 336,00	42 024 562,00
X	=	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 1 733 959 996,45</b>	<b>- 240 617 258,93</b>

**II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)-AUTOFINANCEMENT**

	1	.Résultat de l'exercice	- 1 733 959 996,45	- 240 617 258,93
		.Bénéfice +	0,00	0,00
		.Perte -	(1 733 959 996,45)	(240 617 258,93)
	2	+ .Dotations d'exploitation (1)	3 118 514 333,97	2 984 683 001,48
	3	+ .Dotations financières (1)	370 677 475,37	217 077 397,58
	4	+ .Dotations non courantes (1)	696 377 254,53	6 673 738 520,06
	5	- .Reprises d'exploitation (2) (3)	103 494 146,05	109 114 644,44
	6	- .Reprises financières (2)	217 077 397,58	447 680 320,39
	7	- .Reprises non courantes (2) (3)	1 880 624 614,73	3 761 922 921,93
	8	- .Produits des cessions d'immobilisations	33 773 510,00	2 868 491 615,16
	9	+ .VNA des immobilisations cédées	2 121 397,94	2 813 320,97
I	=	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)</b>	<b>218 760 797,00</b>	<b>2 450 485 479,24</b>
	10	- .Distribution de bénéfice	0,00	0,00
II		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>218 760 797,00</b>	<b>2 450 485 479,24</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement



